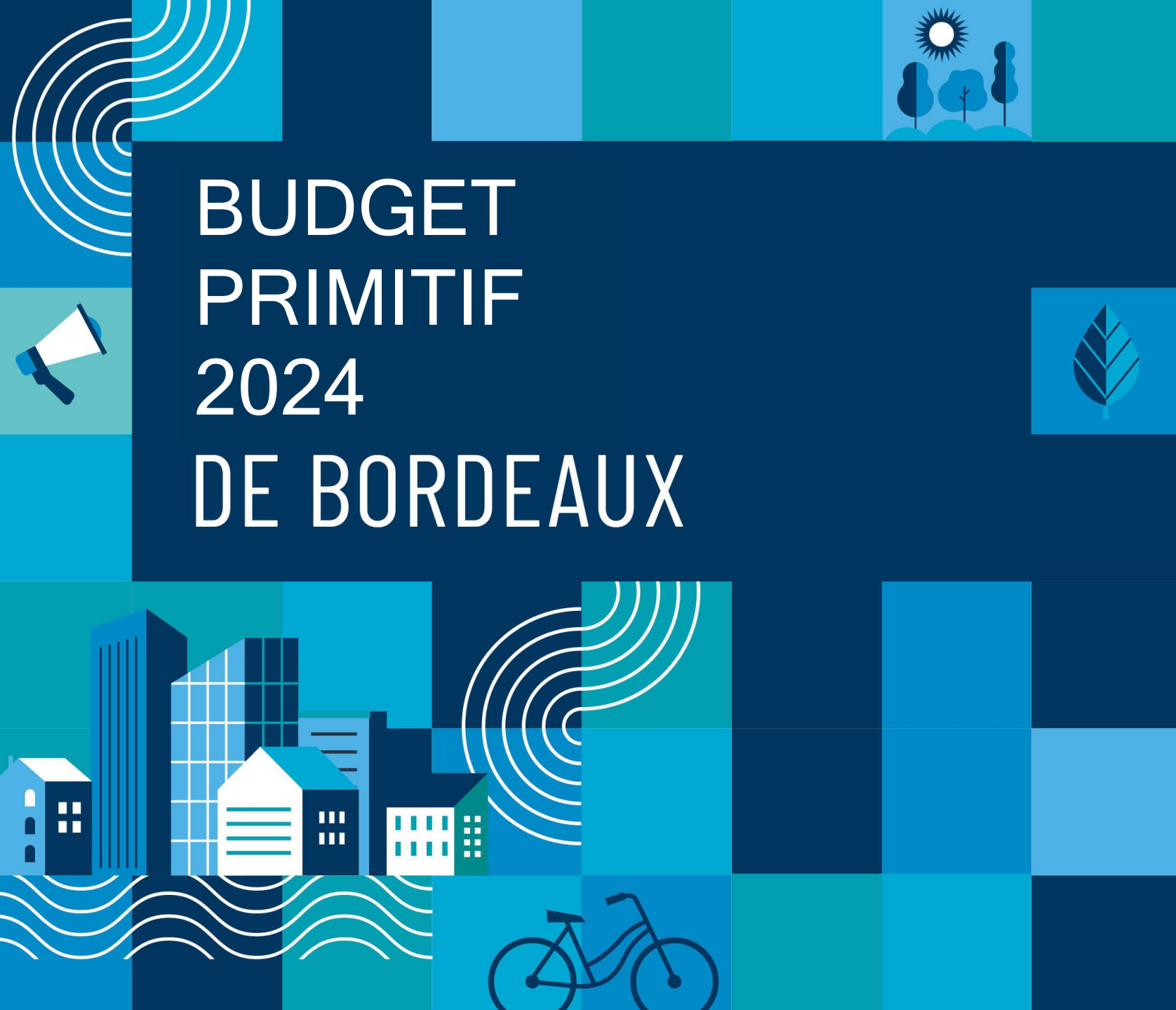


# BUDGET PRIMITIF 2024 DE BORDEAUX



# Contexte

## Rappels des orientations budgétaires pour 2024

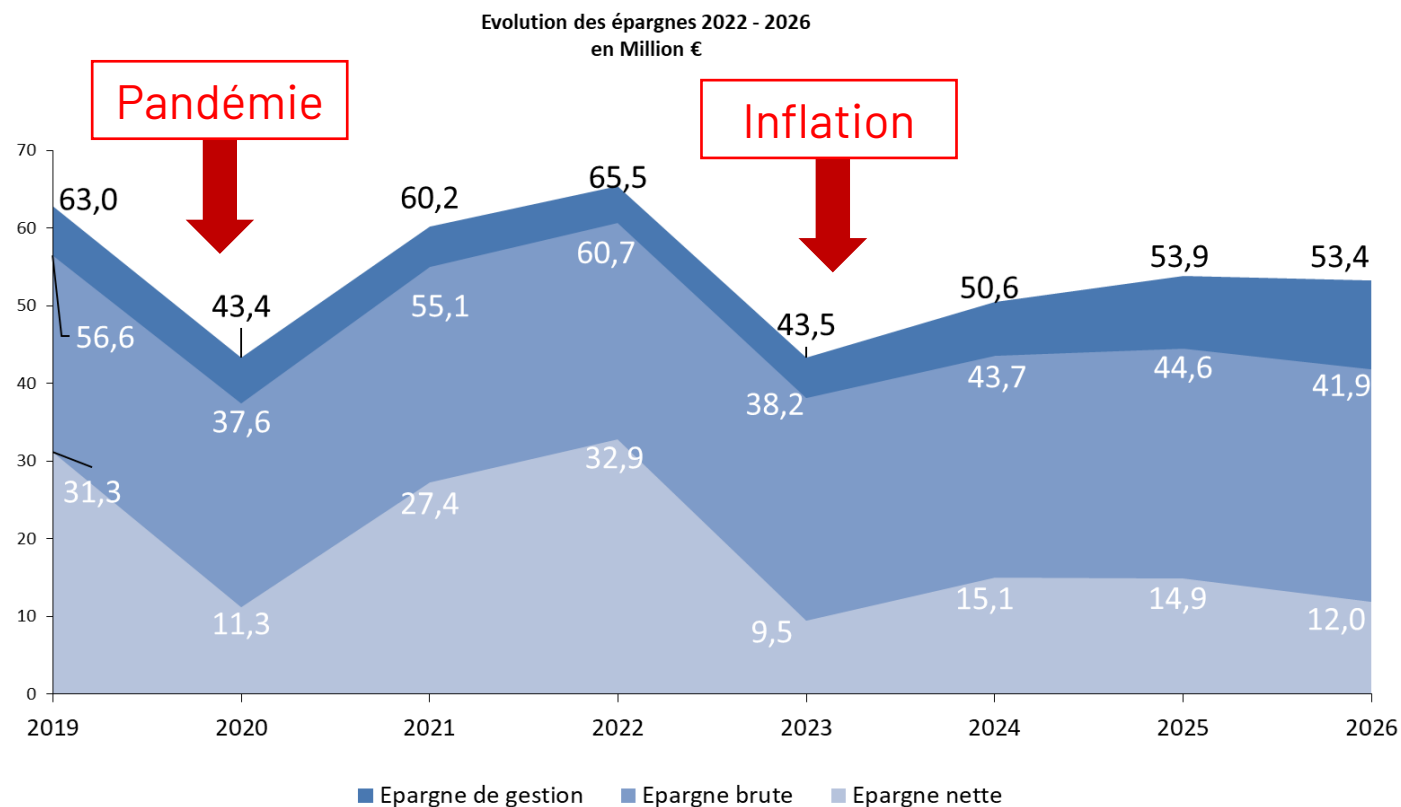


## Un 2ème choc encore plus violent : la crise inflationniste après la crise sanitaire

Face à la crise du Covid, la situation financière a été rétablie grâce à une **gestion responsable et sobre des dépenses**

Face à la crise énergétique, confrontée au choix entre baisser le service public d'aujourd'hui et les investissements pour demain ou augmenter les impôts, la Ville de Bordeaux a assumé **une hausse modérée de la fiscalité en 2023**

Face à la poursuite de l'inflation, la reconstitution de l'épargne de la collectivité sera plus lente que prévue au ROB 2023, mais reste l'horizon de moyen terme



Epargne de gestion : Recettes - Dépenses de fonctionnement hors frais financiers

Epargne brute : Recettes - Dépenses de fonctionnement

Epargne nette : Epargne brute - Remboursement en capital de la dette

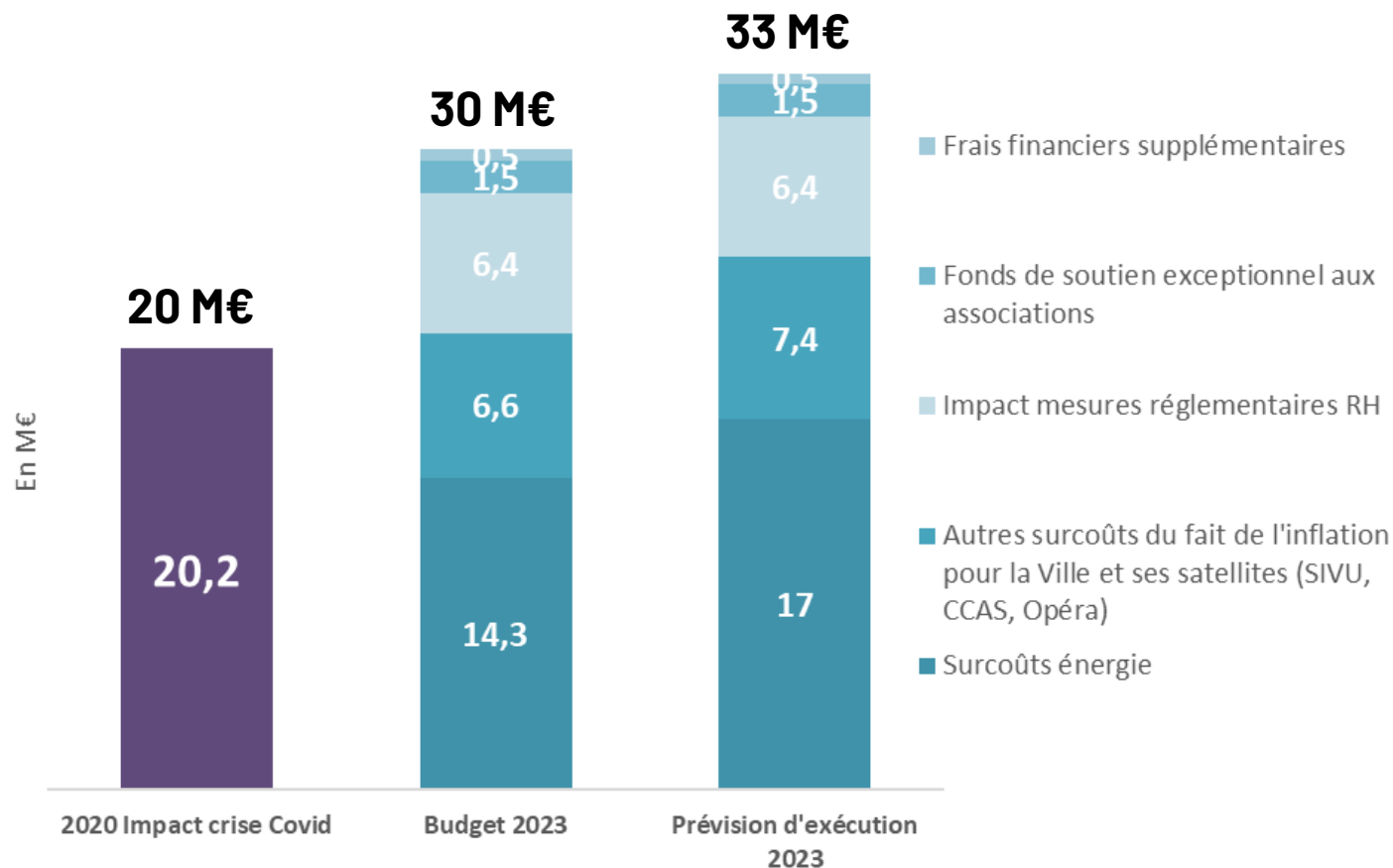
## Un choc inflationniste énergie/salaires violent, et qui se prolonge

Plus de **33 M€** de chocs exogènes auxquels doit faire face la Ville de Bordeaux en 2023

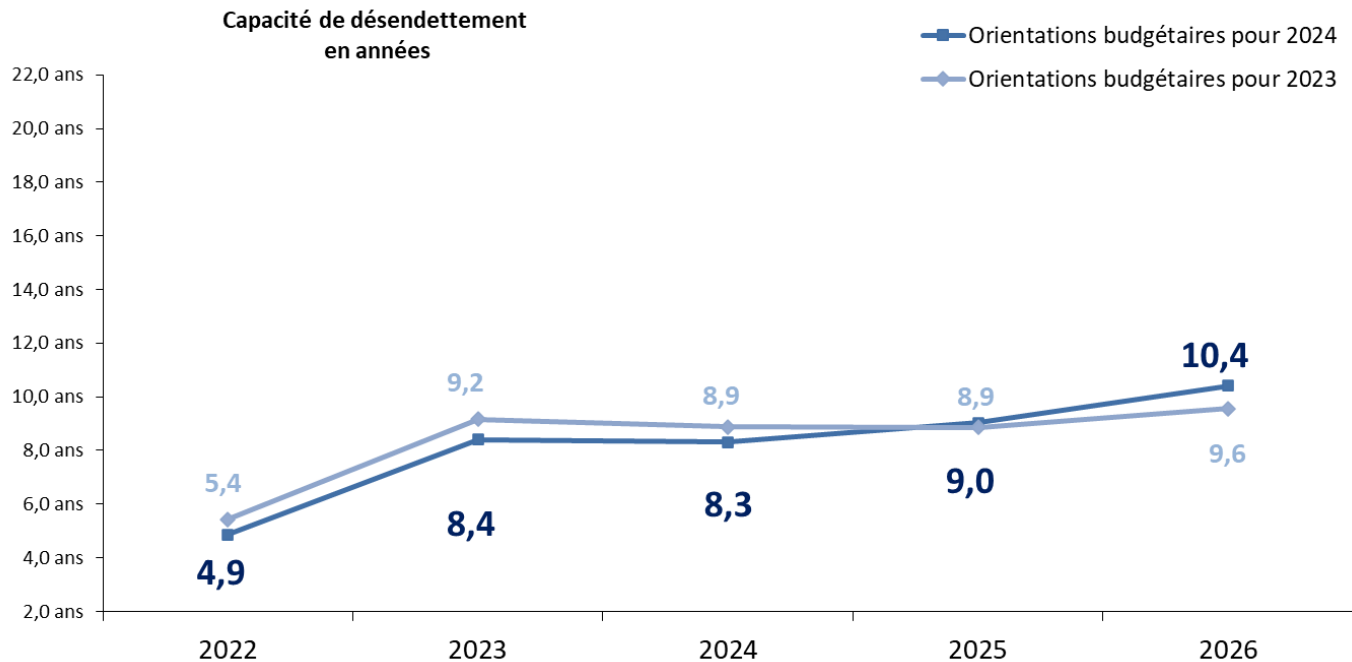
Impact supérieur à celui de la **pandémie** qui avait amputé l'épargne de la Ville de plus de **20 M€ en 2020** (et 25 M€ sur deux ans)

Bien qu'amorti par le plan de sobriété (1,5 M€ économisés), le budget énergie progressera de **160%** en 2023 pour atteindre **27 M€**

Impact des chocs exogènes 2023 en hausse : **33M€**



## Une capacité de désendettement qui reste maîtrisée sur le mandat



Ratios présentés en prévision d'exécution

L'endettement nécessaire à la réalisation des équipements

- pour accueillir une population en croissance,
- pour la rénovation énergétique massive et pour la végétalisation, indispensables à l'adaptation au changement climatique,
- pour la mise en accessibilité,
- pour rénover un patrimoine vieillissant,

**dans un contexte très inflationniste** reste maîtrisé avec une capacité proche des

**10 années en fin de mandat.**

# PARTIE 1

## Grands équilibres du BP 2024

Un budget de  
**619 M€\*** en progression  
de **3,2 %**

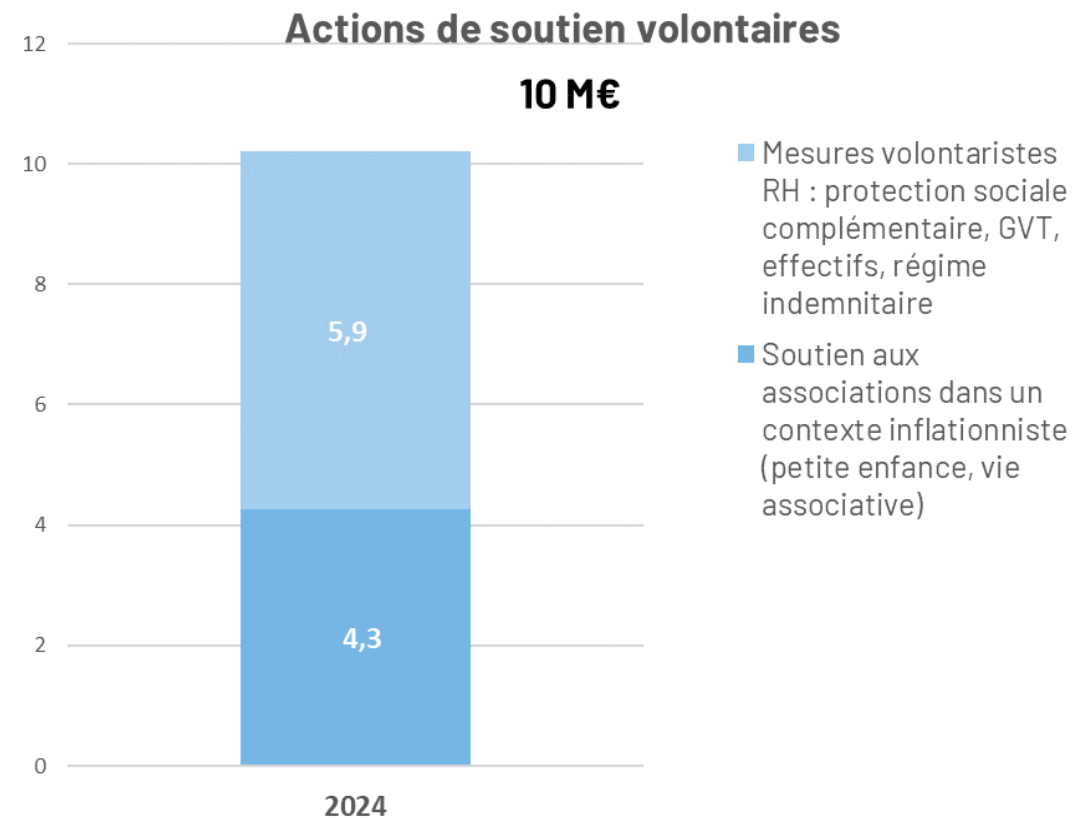
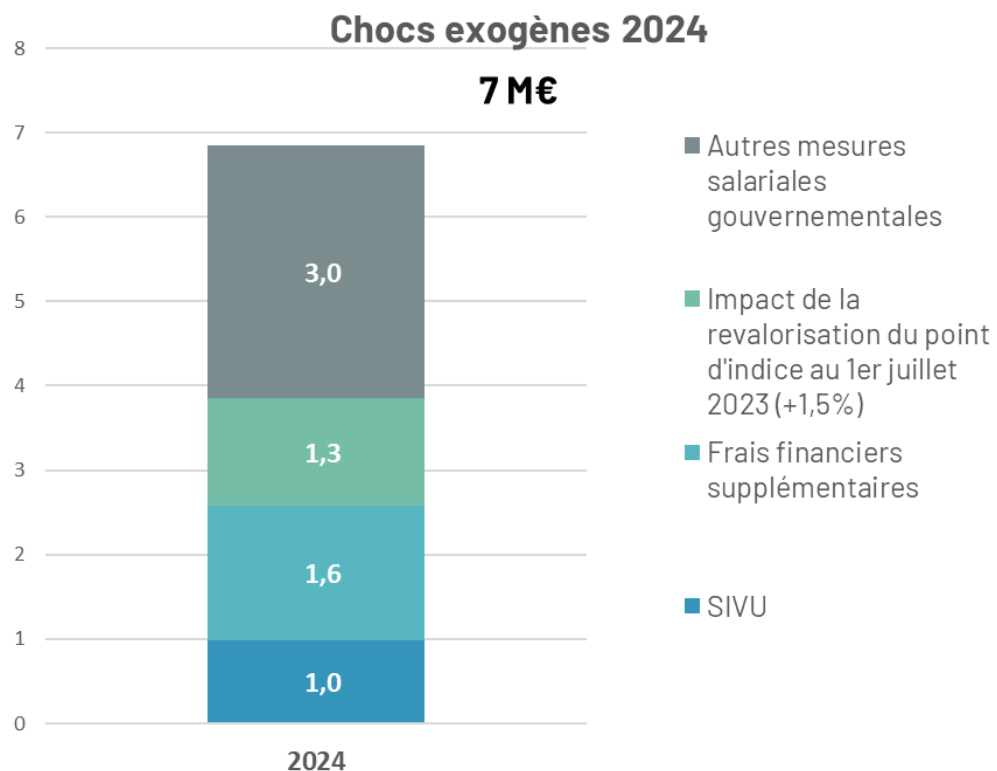
- ✓ **430 M€** en fonctionnement (+3%)
- ✓ **189 M€** en investissement (+5%)

**Un budget volontariste face aux  
contraintes qui perdurent**

\* En opérations réelles et hors opérations pour compte de tiers



## Les faits marquants de ce budget 2024



Près de **7 M€** de **chocs exogènes** dont 4,3 M€ en dépenses de personnel en application de mesures gouvernementales

**10 M€ actions volontaristes** dont 6M€ en matière RH et 4,3 M€ pour poursuivre le développement de places d'accueil périscolaire et de crèches

## Grands équilibres

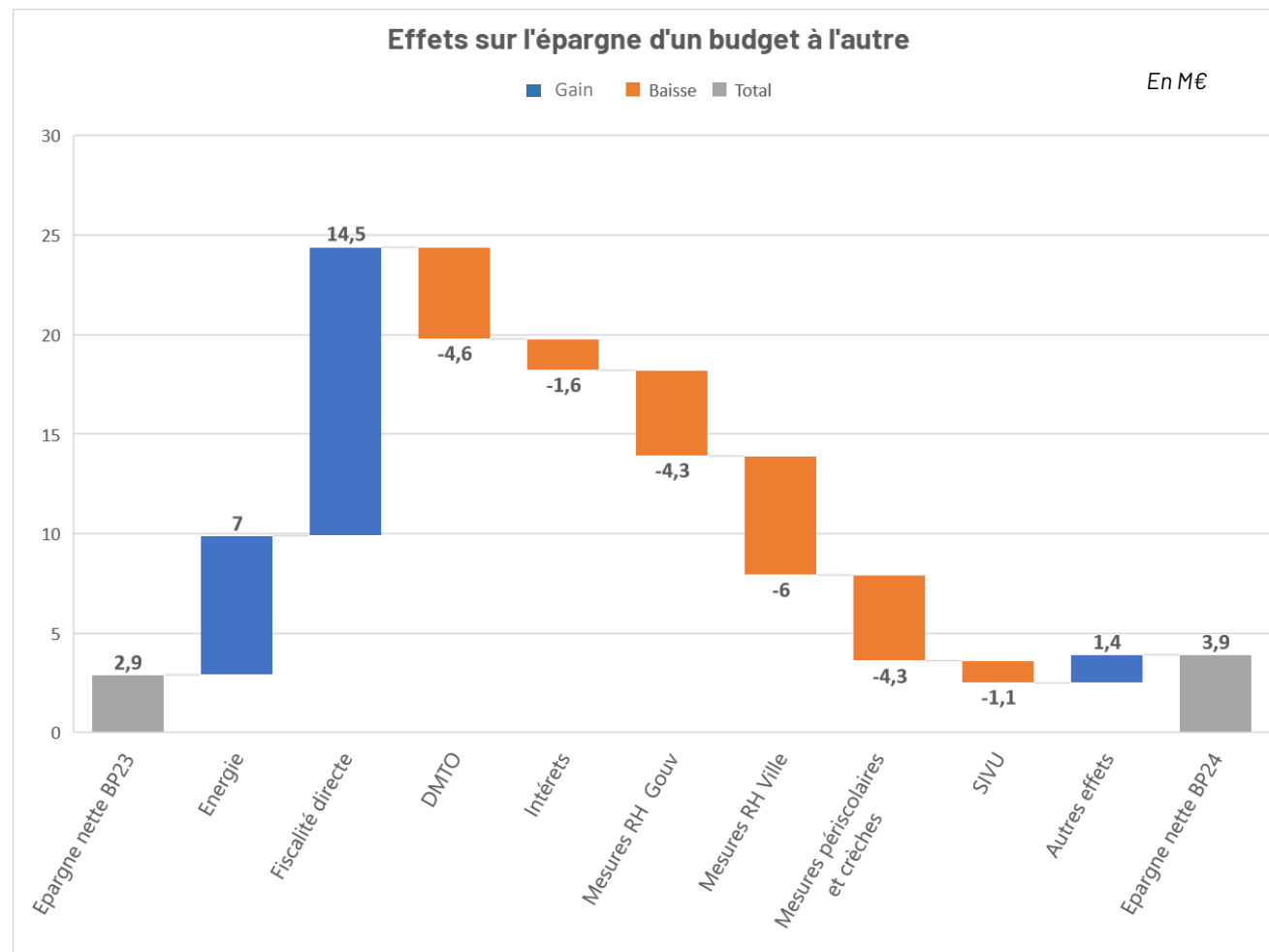
Les dépenses d'énergie seront plus modérées, les recettes fiscales sont affectées par le ralentissement immobilier

Parmi les effets exogènes qui affectent les finances de la ville :

- les **frais financiers** pèsent 1,6 M€ de plus qu'en 2023
- les **mesures d'Etat sur les RH** 4,3 M€

Des mesures volontaristes :

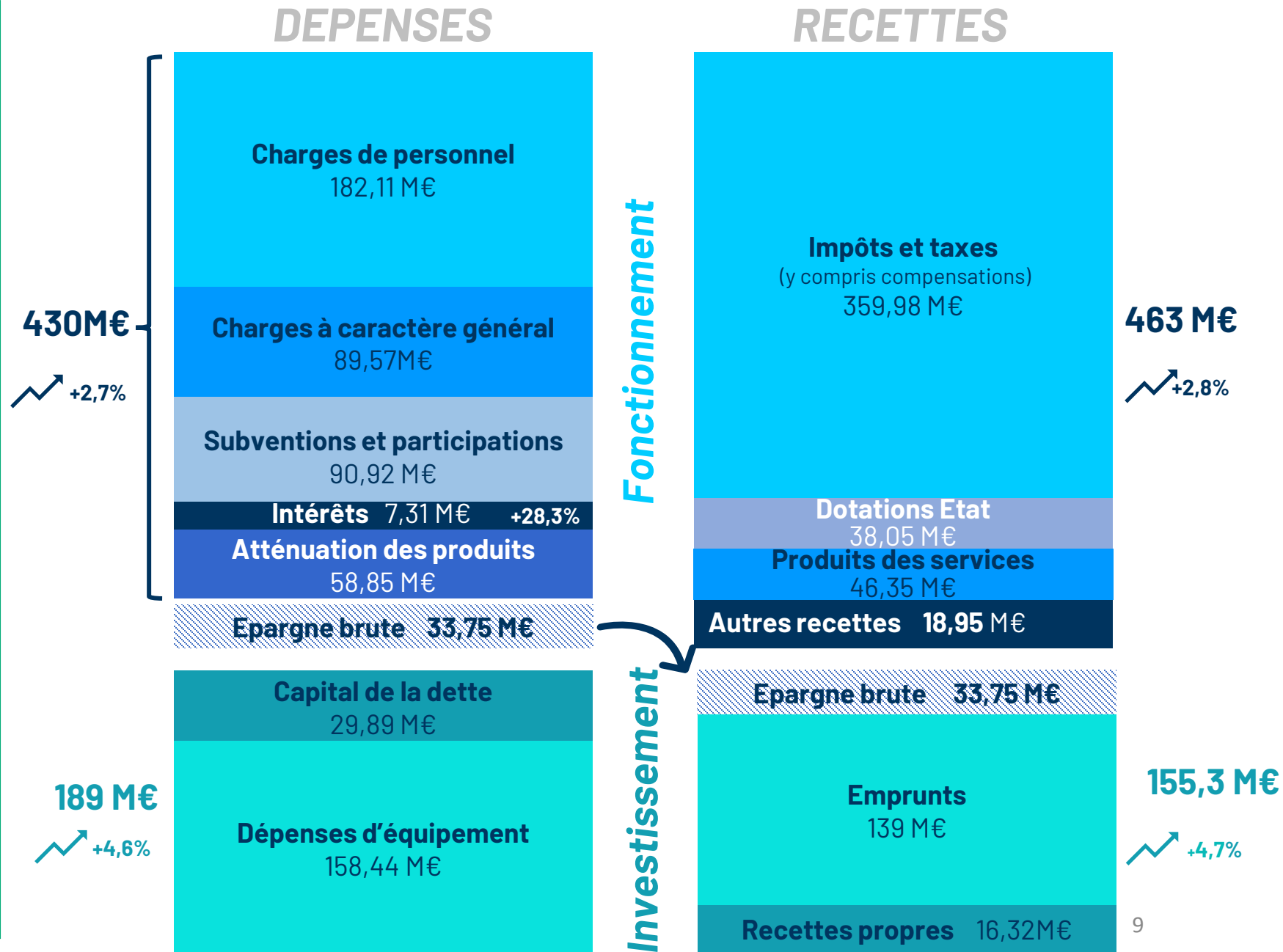
- Hausse des **subventions aux associations** pour accroître l'offre d'accueil périscolaire et poursuivre le développement des places de crèche 4,3 M€
- Des **mesures RH positives pour les agents** en place (mutuelle, PSC), maintenir l'attractivité de la Ville employeur et financer les recrutements nécessaires 6M€





## Un budget de 619 M€ à la hauteur des besoins de la population

- Face à ces chocs exogènes de **7 M€**
- Une hausse des bases fiscales apportant **14,5 M€**
- Permettant de préserver l'épargne brute à **34 M€**
- Et de poursuivre un programme d'investissement résolument ambitieux de **158 M€**



## Grands équilibres

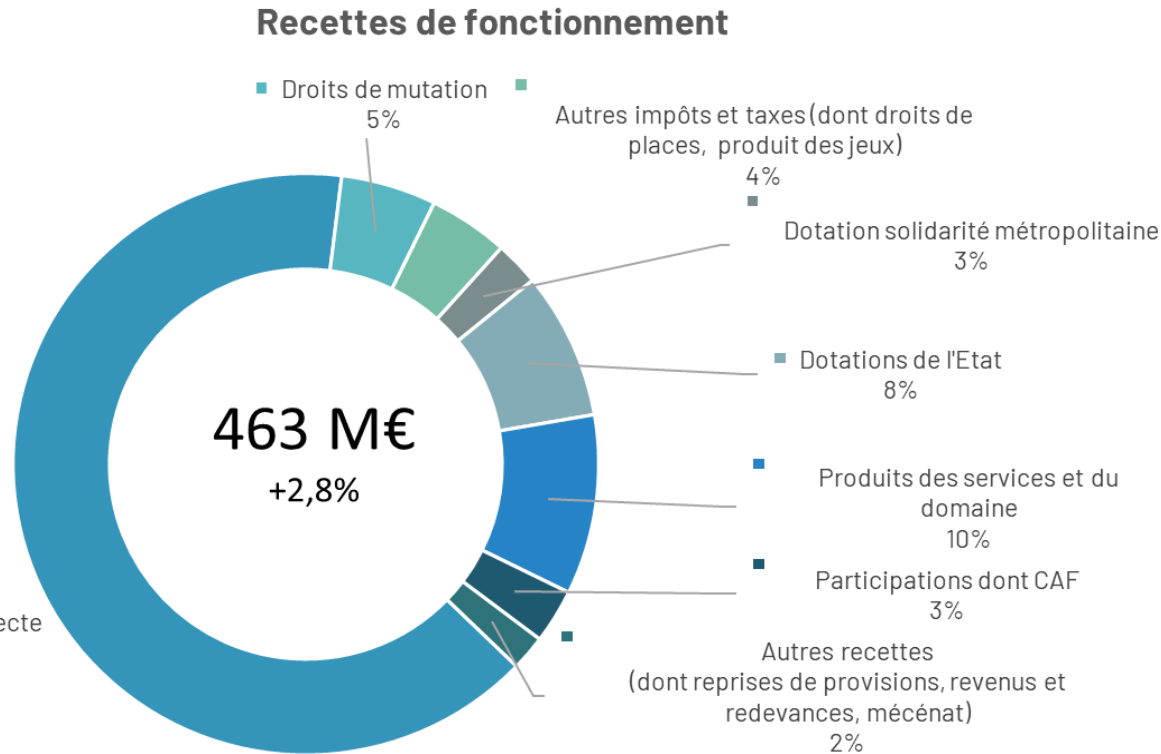
- Des recettes fiscales affectées par le ralentissement immobilier, des dotations de l'Etat en baisse.
- Des recettes de fonctionnement globalement en hausse de **+2,8%**
- Une progression des dépenses de gestion hors dette contenue à **2,3%**, inférieure à la cible d'inflation retenue dans le PLF2024 à 2,6 %
- Le taux d'épargne brute atteint 8,4% et une épargne nette positive (3,9 M€)
- Des dépenses d'équipement à hauteur de 158,4 M€ soit +7,6M€
- Des effets de périmètre à retraiter

En millions d'euros (opération réelles et hors comptes de tiers)	Budget 2023	Budget 2024	Evolution % BP24/BP23
<i>Fiscalité directe</i>	285,5	300,0	5,1%
<i>Droits de mutation</i>	29,0	24,4	-15,9%
<i>Autres impôts et taxes (dont droits de places, produit des jeux)</i>	16,9	20,4	21,0%
<i>Dotation solidarité métropolitaine</i>	11,0	11,4	4,2%
<i>Dotations de l'Etat</i>	38,3	37,9	-1,3%
<i>Produits des services et du domaine</i>	41,3	46,35	12,2%
<i>Participations dont CAF</i>	19,9	13,9	-29,8%
<i>Autres recettes (dont reprises de provisions, revenus et redevances, mécénat)</i>	8,9	9,0	0,6%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>450,8</b>	<b>463,3</b>	<b>2,8%</b>
<i>Charges de personnel</i>	171,8	182,1	6,0%
<i>Subventions aux associations</i>	46,2	45,1	-2,5%
<i>Subventions aux établissements publics</i>	38,6	38,6	0,0%
<i>Attribution de compensation versée à Bordeaux Métropole</i>	52,1	56,5	8,5%
<i>Charges courantes (achats, fluides...)</i>	92,3	89,57	-3,0%
<i>Autres dépenses (dont provisions, contributions obligatoires)</i>	11,7	10,4	-10,7%
<b>Dépenses de gestion (hors intérêts de la dette)</b>	<b>412,7</b>	<b>422,3</b>	<b>2,3%</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>38,1</b>	<b>41,1</b>	<b>7,8%</b>
Intérêts de la dette	5,7	7,3	28,3%
<b>Dépenses de fonctionnement (avec intérêts dette)</b>	<b>418,4</b>	<b>429,6</b>	<b>2,7%</b>
<b>Capacité d'autofinancement (épargne brute)</b>	<b>32,4</b>	<b>33,75</b>	<b>4,1%</b>
Remboursement en capital de la dette	29,5	29,9	1,4%
<b>Epargne disponible (nette)</b>	<b>2,9</b>	<b>3,9</b>	<b>32,2%</b>
Cessions d'actif	2,1	1,2	-43,9%
Autres recettes d'investissement hors emprunt	19,9	15,1	-23,9%
<b>Ressources d'investissement (hors emprunt)</b>	<b>22,0</b>	<b>16,32</b>	<b>-25,8%</b>
Emprunts nouveaux	126,3	139	10,0%
Refinancement de dette	0,0	0,0	0,0%
<b>Total financement dégagé pour l'investissement</b>	<b>151,2</b>	<b>159,2</b>	<b>5,3%</b>
Programme d'équipement	150,9	158,44	5,0%
Autres dépenses d'investissement (hors dette)	0,3	0,7	116,3%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>151,2</b>	<b>159,2</b>	<b>5,3%</b>

### Effets de périmètre :

- dont +3,5M€ au titre du transfert de l'EBABX, remboursé par Bordeaux Métropole
- dont -5,4 M€ de la CAF (Bonus territoire)
- dont -5,4 M€ de la CAF (Bonus territoire)

## Des recettes de fonctionnement de 463 M€ soit +2,8%



Des recettes fiscales en hausse de +5%, sous l'effet de la croissance de la Ville (nouveaux logements, nouvelles entreprises) et de la revalorisation légale des bases décidée par l'Etat estimée à +4,5%

Des droits de mutation à 24,4 M€ en baisse de -16% tenant compte des signes de ralentissement du marché immobilier

Une hausse des droits de place et des produits des jeux de +3,5 M€, l'activité du Casino étant supérieure au plan d'affaire initial

Politique tarifaire revalorisée à +4% pour tenir compte de la pression inflationniste qui se prolonge notamment sur les denrées alimentaires (inflation de +12% en 2023 pour l'alimentation) ; pour rappel aucune augmentation n'avait été appliquée en 2023

## Les recettes de fonctionnement en détail

### **Fiscalité directe 300 M€**

Les recettes de fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes foncières) sont attendues en hausse sous l'effet notamment de la revalorisation des bases des locaux d'habitation et industriels décidée par l'Etat (estimée autour de 4,5%)

### La taxe additionnelle aux **droits de mutations (DMTO) 24,4 M€**

en baisse de 4,6M€ par rapport au BP 2023 du fait du fort ralentissement du marché immobilier

Le prélèvement sur les **produits des jeux du casino** est estimé à **7,5 M€** en hausse par rapport au BP 2023 (+1,2 M€) due au dynamisme de la recette en 2023 – le point d'atterrissage 2023 étant évalué à 7,2 M€

Les **droits de place** sont estimés à 5 M€, en hausse de +0,6 M€

**La dotation de solidarité métropolitaine**, reçue de Bordeaux Métropole, **est prévue à 11,4 M€** en progression de +4,2% par rapport au BP 2023

**Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 36 M€** versée par l'Etat, en **baisse de -1,3%** malgré des demandes d'indexation dans un contexte fortement inflationniste

### **Produits des domaines et services**

Redevances de stationnement 18,7 M€

Produits des services en hausse compte tenu du remboursement par la Métropole de la subvention de l'école des beaux-arts (3,5 M€) et de l'indexation partielle des tarifs sur l'inflation de +4%

## Des dotations de l'Etat en recul depuis plus de dix ans

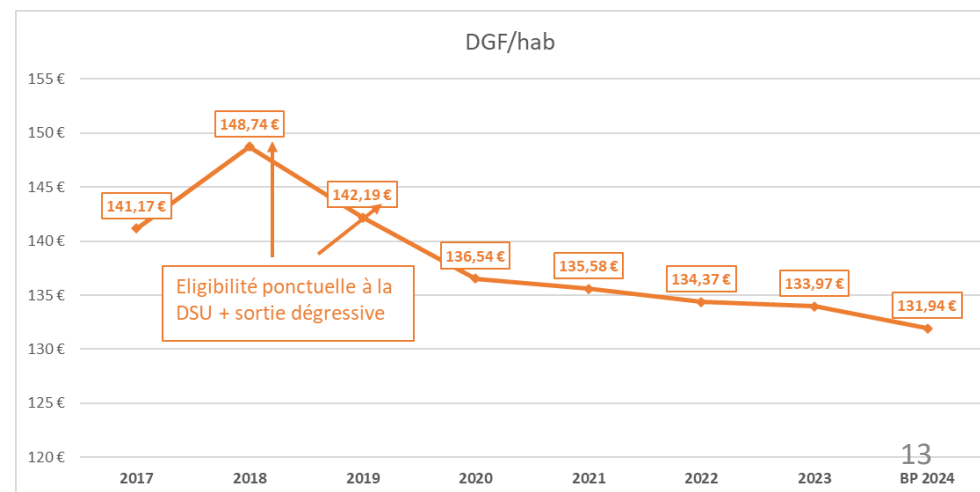
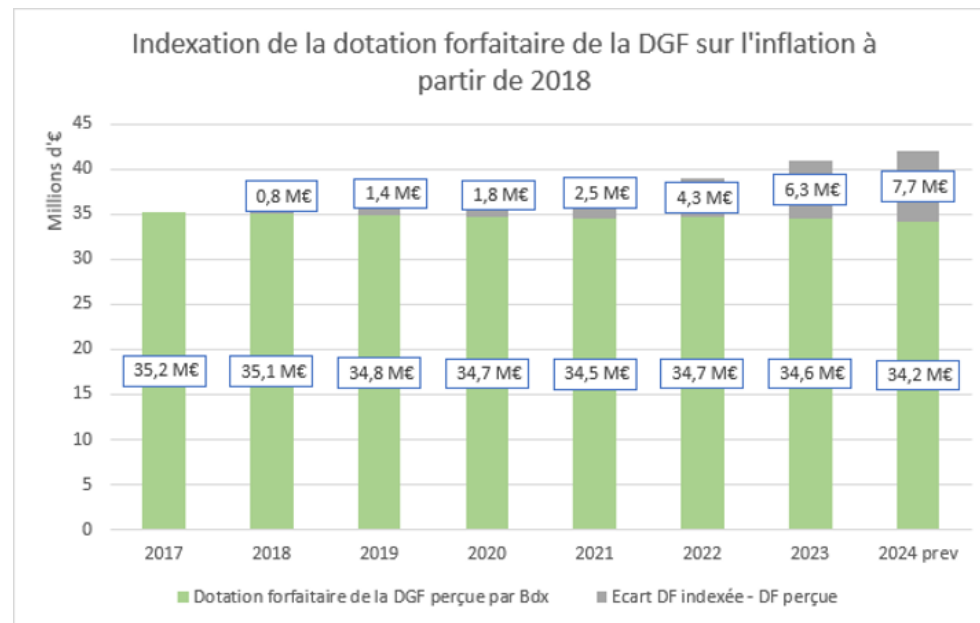
Avec la fin de la « contribution au redressement des finances publiques » en 2017, l'érosion de la contribution au budget que représente la DGF ne s'est pas arrêtée.

En effet, pour 2023, la « non-indexation » de la DGF représente un **manque à gagner de près de 6,2 M€** et **près 7,7 M€ en 2024**.

**En cumul depuis 2017, ce sont plus de 23 M€ qui manquent** au financement des services publics locaux.

Bordeaux pénalisée :

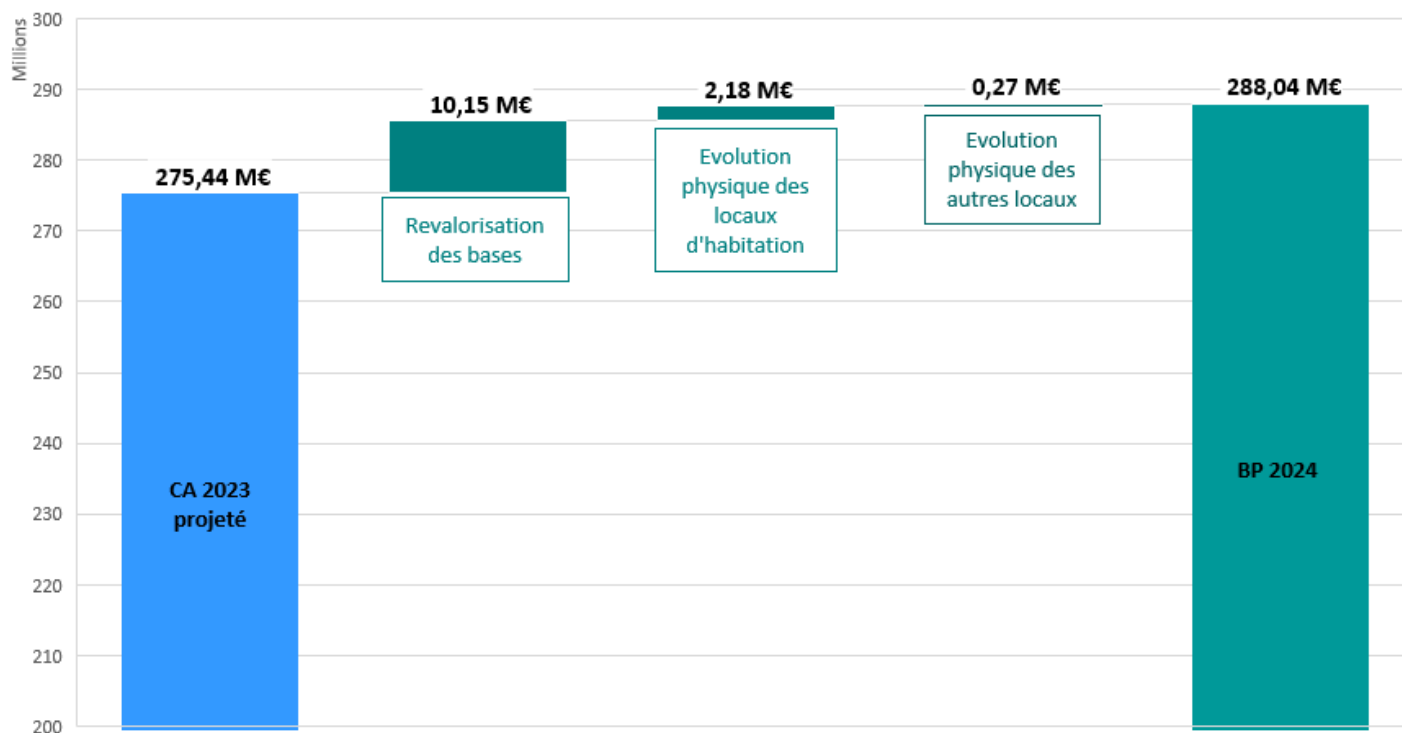
Par habitant, le niveau de DGF a reculé de 141 € en 2017 à **132 € en 2024** alors que le montant moyen au niveau national est de 169 € par habitant



## Une progression du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Le produit est attendu en hausse de **+12,6 M€** par rapport au **CA 2023 projeté** soit **4,6%** (+13,9 M€ par rapport au BP 2023)

Déterminants de la hausse de taxe foncière sur les propriétés bâties  
y compris versment coefficient correcteur



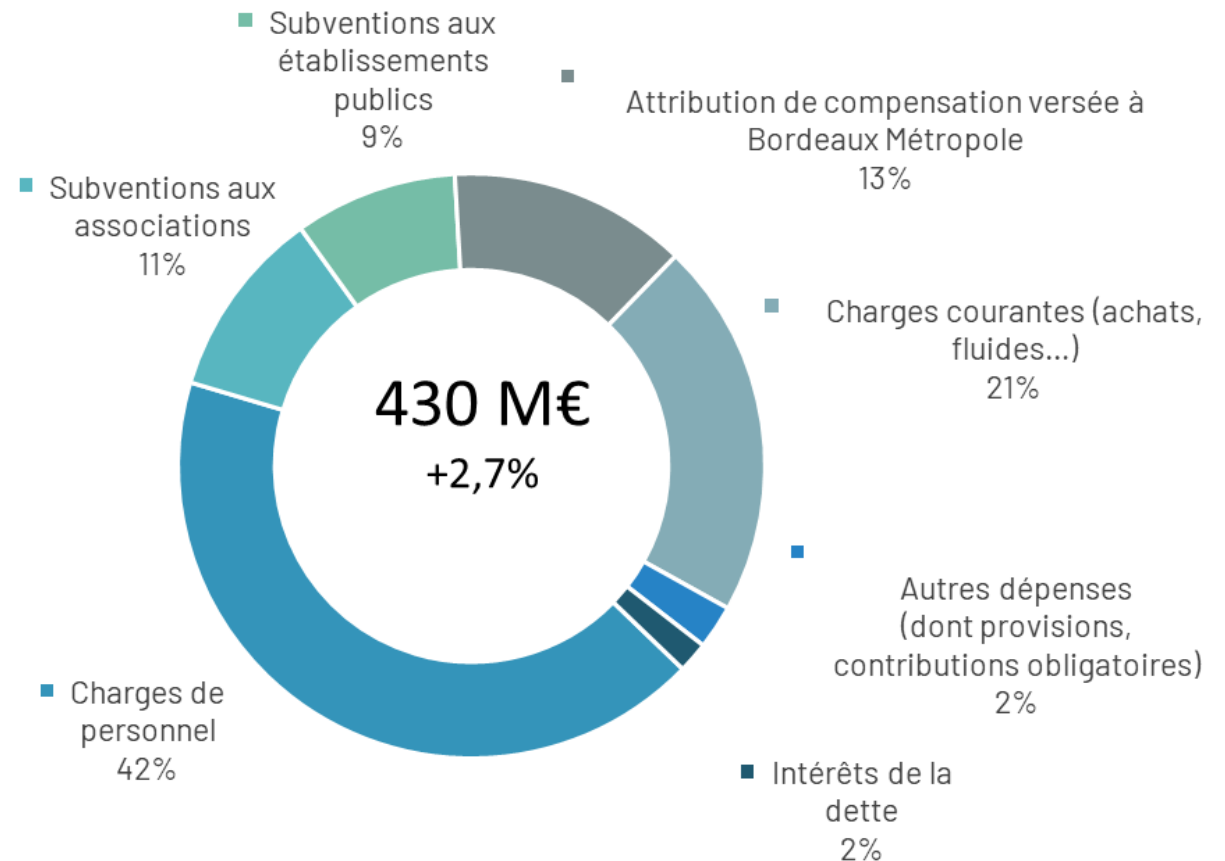
Revalorisation des bases des locaux d'habitation et industriels décidée par l'Etat (estimée autour de 4,5%)

Pas d'augmentation du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties en 2024

## Des dépenses de fonctionnement de 430 M€ soit une progression de +2,7%

- Des **frais de personnel** en progression sous l'effet de la poursuite du plan de recrutement, la mise en place d'une protection sociale complémentaire et des mesures de revalorisation salariale
- Des **subventions et des participations** en forte augmentation de +4,9% (enfance, petite enfance notamment)
- Une diminution des **charges courantes** liée à la baisse des dépenses énergétiques (-7 M€) qui demeurent supérieures à l'avant crise énergétique
- Des **frais financiers** qui se renchérissent sous l'effet de la hausse des taux d'emprunt

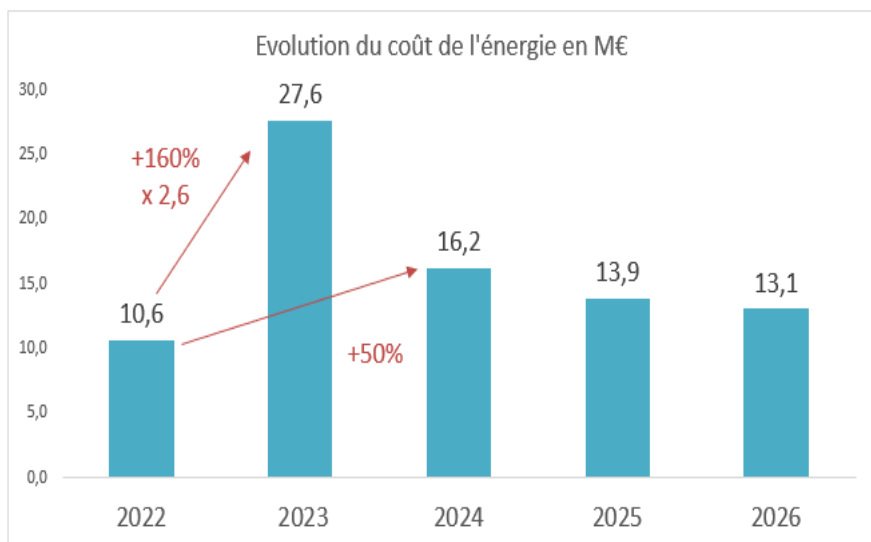
### Dépenses de fonctionnement



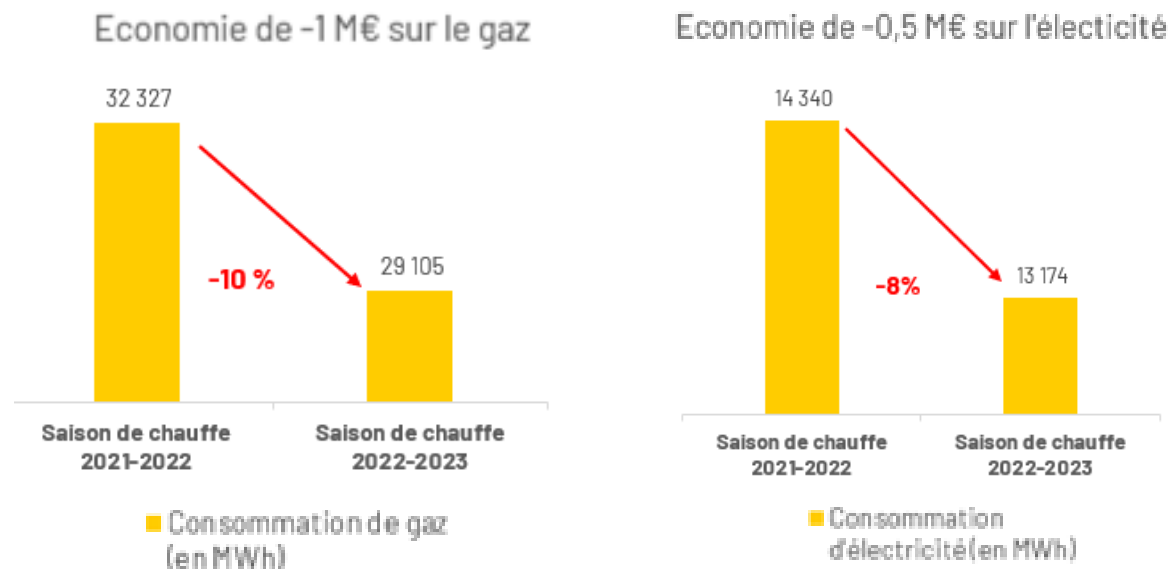
## Des charges à caractère général en baisse de 3% en lien avec la baisse des coûts énergétiques

**Baisse du coût de l'énergie -7 M€ au budget 2024** (-11,4M€ par rapport aux prévisions de réalisation 2023).

**Le budget 2024 de 16 M€ demeure supérieur au niveau d'avant crise énergétique**



**Le plan d'économie d'énergie et de sobriété produit ses effets. La baisse de consommation d'électricité et de chauffage des bâtiments publics permet 1,5 M€ d'économie ; l'optimisation de l'éclairage public 700k€ soit une baisse de 13% de la consommation**



**L'inflation sur les prix des matières premières est** répercutée sur les achats de fournitures et petits matériel (+ 1,2 M€), sur les denrées au travers du coût des repas commandés auprès de notre syndicat de restauration pour les cantines et les repas des seniors (+1 M€) ou encore sur les coûts des réservations de berceaux (+0,5 M€).

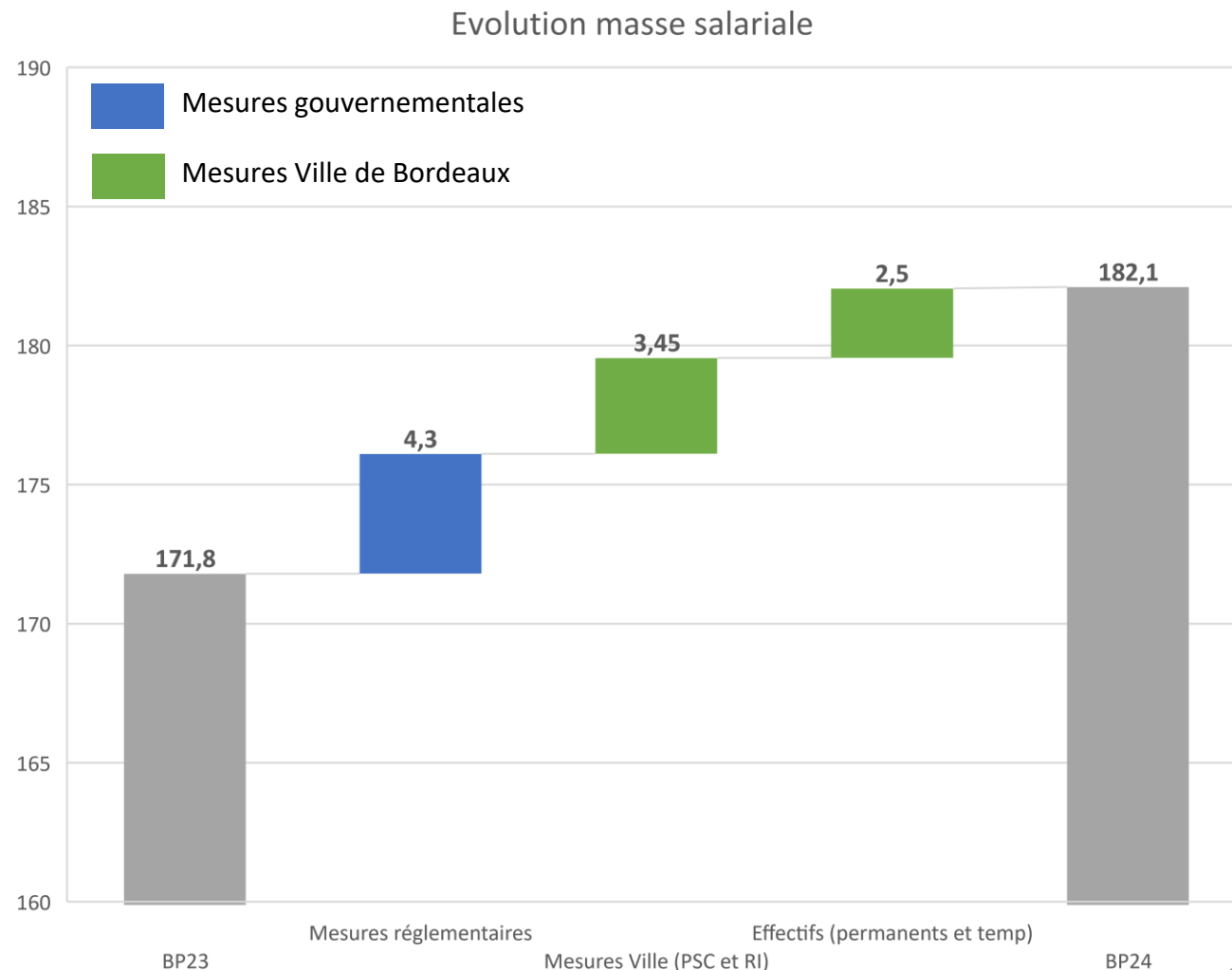


## Des dépenses de personnel en hausse de 6% pour renforcer les politiques publiques en proximité et absorber les mesures de revalorisation

**Hausse de +10,3 M€ (+6%) par rapport au BP 2023, qui s'explique, outre les avancements habituels, par :**

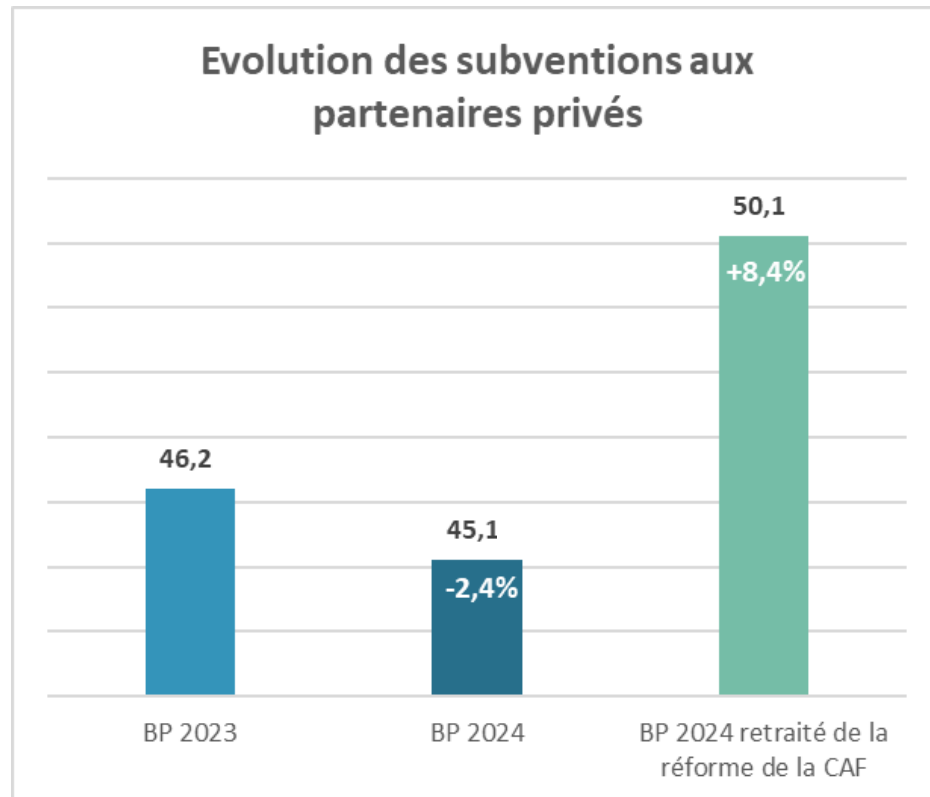
- **Des mesures gouvernementales** : évolution du point d'indice avec l'effet année pleine des décisions 2023 (+1,3 M€) accompagnée d'autres mesures statutaires (3 M€)(+5 pts au 1<sup>er</sup> janvier, cotisation CNRACL, Smic...)
- **Evolution des effectifs** du fait des créations de postes au bénéfice des **nouveaux équipements ou des services publics prioritaires** (2,5 M€ estimés)
- **Mise en place d'une complémentaire santé et d'un contrat de prévoyance** au profit des agents
- Des revalorisations **indemnitaires** favorisant l'égalité femme homme et l'attractivité des métiers de la Ville

=> Un budget de près de **6 M€** pour les actions décidées par la Ville de Bordeaux



# Une forte progression des subventions (+4,9%) pour développer des projets et soutenir les associations fragilisées par le contexte inflationniste

A périmètre constant, le soutien aux partenaires augmente sensiblement en 2024



Un soutien accru aux associations : **45,1 M€**

Soit + 8,4 % à périmètre constant

- Réservation de berceaux
- Accueils éducatifs et centres d'accueil et de loisirs
- Maisons de quartier et centres sociaux
- Associations sportives et culturelles

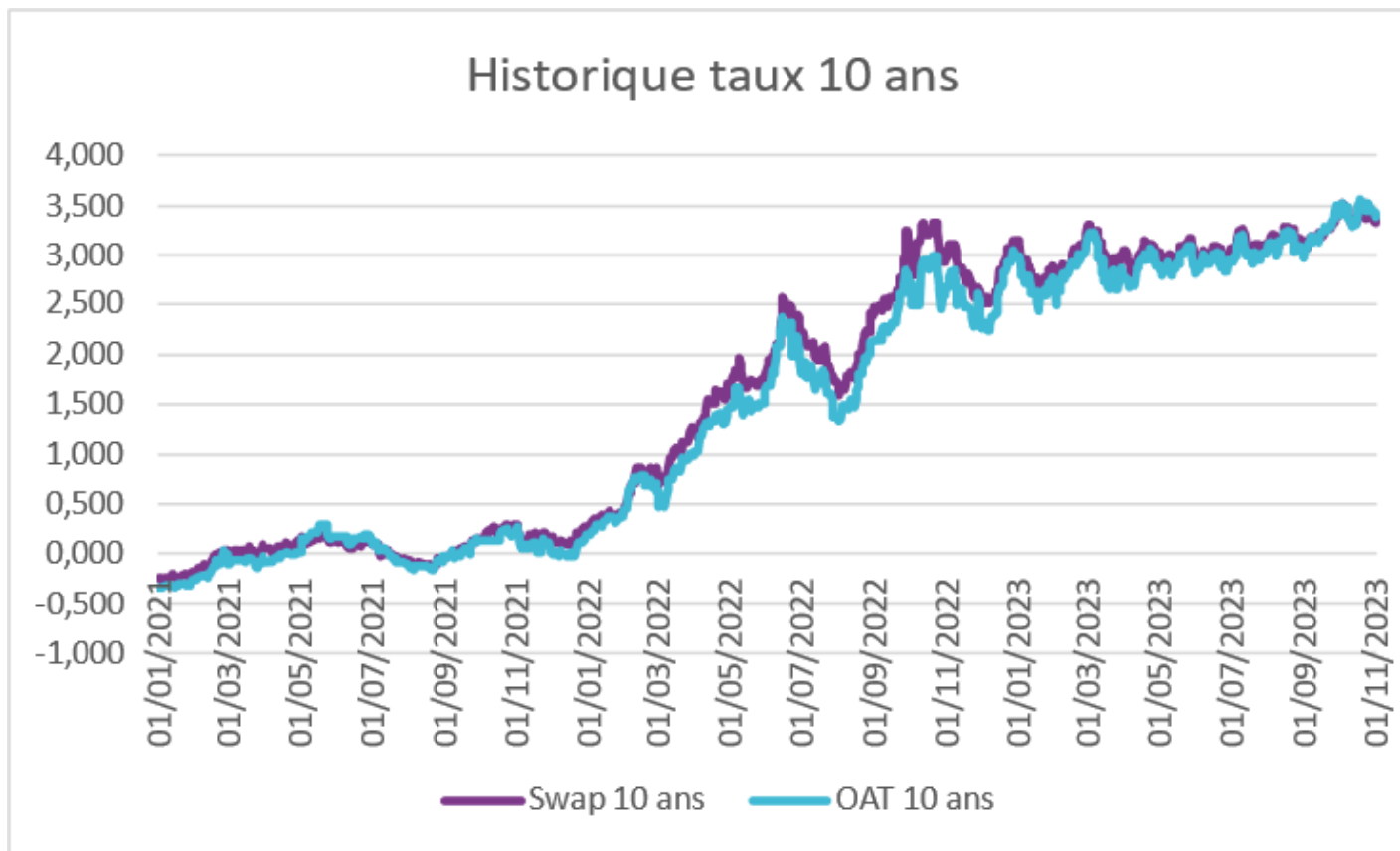
Un soutien affirmé aux établissements : **38,6 M€**

- **CCAS : maintien de la subvention à 16,3 M€** signe d'un soutien réaffirmé de la Ville considérant la baisse des dépenses d'énergie de -1,5 M€
- **Opéra 16,7 M€**
- **Ecole des Beaux-arts 3,5 M€** (remboursement par la Métropole compte tenu du transfert au 1<sup>er</sup> janvier)
- **Autres 2,2 M€** dont Société bordelaise de sports et loisirs / GIP B2M / GIP Réussite Educative de Bordeaux

## Des taux d'intérêts en forte hausse

**Les intérêts de la dette s'établissent à 7,3 M€ (+1,8 M€ / BP 2023)** avec un taux moyen de la dette existante maîtrisé à 1,85% au 1er janvier 2024.

En décembre 2023, la Ville de Bordeaux devra emprunter un volume d'emprunts estimé à 51 M€ auprès du marché bancaire sur une durée a priori de 20 ans. Le taux estimé pour cet emprunt à venir a été fixé à 4,25% compte tenu des conditions marché de ces derniers mois. Ce prêt consolidé sur décembre 2023 verra sa première année de remboursement comptabilisée sur décembre 2024.



*La courbe des taux a ainsi commencé l'année 2022 en territoire négatif avec une référence à 10 ans à -0,25% pour atteindre le seuil des 3,5% en 2023 ! Un record historique dans la Zone Euro.*

## Des révisions de niveau de service versées à la Métropole en augmentation pour couvrir les dépenses confiées aux services communs

L'attribution de compensation de **fonctionnement** versée à la Métropole s'élève à **56,5 M€**, en hausse de +4,4 M€ dont **0,92 M€ de révisions de niveau de service et 3,5 M€** dus au transfert lié à la compétence "soutien à l'enseignement supérieur" à laquelle l'Ecole des beaux-arts est rattachée.

**Ces révisions s'opèrent selon deux axes :**

### L'accomplissement du plan de mandature :

- Bâtiments : Recrutements pour sobriété et efficacité énergétique dans la gestion du patrimoine
- Prise en compte de l'animal en ville
- Amplification des démarches d'éco exemplarité de l'administration
- Urbanisme : accompagnement du « Bâtiment Frugal bordelais »
- Espaces verts, postes liés à l'accroissement des projets communaux et à la qualité des aménagements, projet des lanières de Brazza...

### La performance du service public :

- La transformation numérique de l'administration et les e-services : accompagnement numérique des bâtiments, équipements administratifs, projets métiers Ville
- Maintenance du patrimoine bâti de la Ville
- Domiciliation du courrier pour le CCAS
- Sécurisation des sites municipaux
- Versement de nouvelles archives
- Diminution de la flotte des véhicules utilisée par la Ville

## La poursuite résolue du programme d'investissement

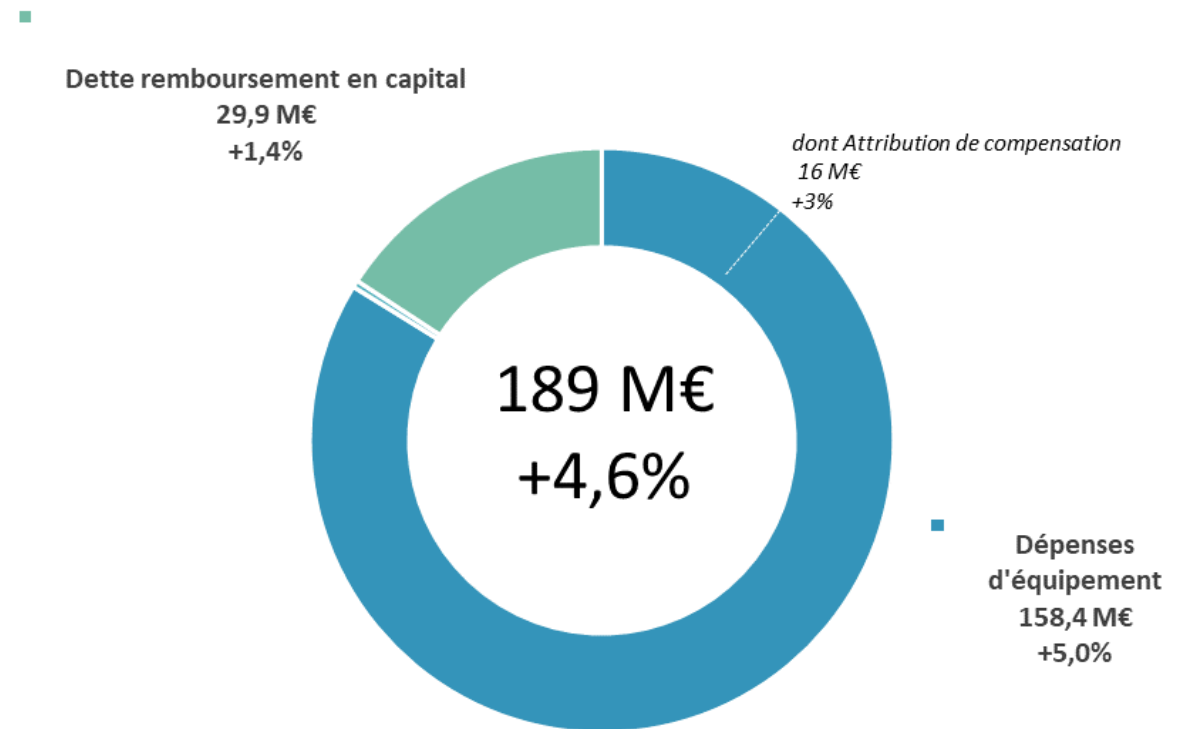
Au titre de l'exercice 2024, les inscriptions d'investissement s'élèvent à **189 M€**

(hors opération pour compte de tiers)

- **Un programme d'équipement ambitieux de 158 M€ en hausse de +5%**

Dont une attribution de compensation versée en investissement à Bordeaux Métropole de 16 M€

- **Un remboursement en capital de la dette de 29,9 M€**



# Des recettes d'investissement de 155 M€ pour financer le programme d'équipement

## Subventions et participations : 6,63 M€

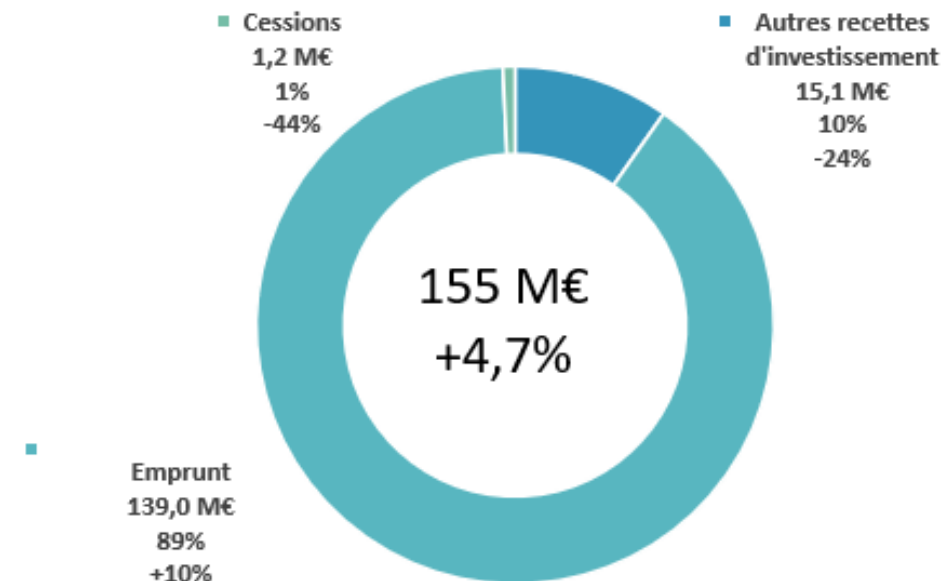
- **2,25 M€** de participations de l'Etat dont notamment :
  - 0,86 M€ au profit des projets culturels (notamment 0,24 M€ pour la flèche Saint Michel, 0,38 M€ pour le MADD, 0,24 M€ pour La Manufacture CDCN)
  - 0,89 M€ au profit des rénovations d'équipements sportifs (notamment 0,31 M€ au titre de la rénovation du Vélodrome, 0,58 M€ pour le gymnase et la piscine du Grand Parc)
  - 0,50 M€ au profit de la mise en accessibilité de l'hôtel de ville
- 0,6 M€ de participation du Département (FDAEC)

## Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 7 M€

**Reversement de 1,5 M€ du produit des taxes d'aménagement** par BM en repli du fait du ralentissement des programmes immobiliers

## Produits de cession à 1,2 M€

**Un besoin de financement par l'emprunt de 139 M€ pour couvrir les dépenses d'investissement**



Recettes propres en M€	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024	Variation 2023/2024
Subventions et participations	6,36	10,36	6,63	-36%
<i>dont Etat</i>	4,24	4,91	2,25	-54%
<i>dont Département</i>	1,51	1,09	0,60	-45%
<i>dont Bordeaux Métropole</i>	-	1,99	2,61	31%
<i>dont FEDER et autres fonds européens</i>	-	0,47	-	-100%
FCTVA	8,00	6,90	7,00	1%
Taxe aménagement	2,00	2,50	1,50	-40%
Cessions d'actifs	9,60	2,10	1,18	-44%
Autres	0,13	0,13	0,01	-94%
<b>TOTAL</b>	<b>26,10</b>	<b>22,00</b>	<b>16,32</b>	<b>-26%</b>
<b>Total hors cessions</b>	<b>16,50</b>	<b>19,90</b>	<b>15,14</b>	<b>-24%</b>

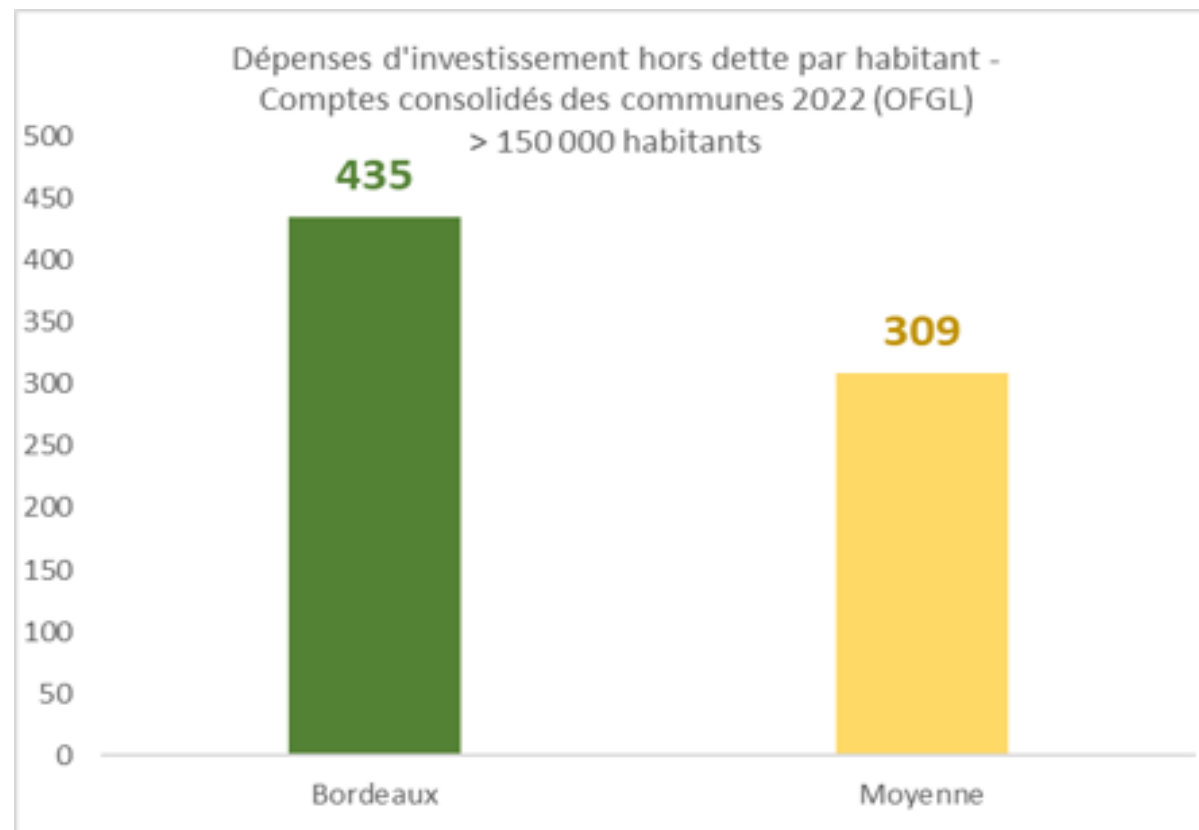
## Des investissements au service des politiques publiques de la ville

Un **programme d'équipement** particulièrement ambitieux de **158 M€**

- Ciblé sur la création et la remise à niveau des équipements de proximité (écoles, crèches, sport, équipements culturels)
- Effort maintenu pour la mise en accessibilité
- Pour la sobriété, l'efficacité énergétique et de l'adaptation de la ville au changement climatique

S'y ajoutent **34 M€** de crédits métropolitains alloués au Pôle territorial de Bordeaux pour l'aménagement de la ville et sa végétalisation

Un effort supérieur à la moyenne des communes de taille équivalente :



Source : OFGL

# Les inscriptions majeures en 2024 (Politiques / Opérations : principales opérations)

## ADAPTER LA VILLE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX

Réseaux et matériels Eclairage public	3,88 M€
Brazza - Acquisitions foncières	2,70 M€
Efficacité énergétique et ENR	2,60 M€
PAE BAF - Réalisation des espaces publics paysagers	2,45 M€
Hotel de Ville - GER Rénovation Sécurité	1,45 M€
PRU Aubiers - Aménagements paysagers	1,30 M€
OIN EURATLANTIQUE	1,26 M€

## LA VILLE EN COMMUN

Piscine Judaïque - Rénovation	5,00 M€
Gymnase et salle escrime Brazza - Construction	3,77 M€
Stade Chaban-Delmas - Sécurité et grosses réparations	3,50 M€
MADD - Rénovation d'ensemble	3,23 M€
Equipements sportifs - Sécurité et grosses réparations	3,00 M€
Flèche Saint Michel - Restauration	2,58 M€
Equipements culturels - GER, rénovation et sécurité	2,39 M€
Bibliothèque Bacalan	1,90 M€
BAF - Préau Sportif	1,80 M€
Equipements sportifs délégués - GER Sécurité 2021	1,78 M€
Acquisition foncière et réhabilitation Manufacture Atlantique	1,60 M€
Piscine du Grand Parc - Réfection fonds bassin	1,56 M€
Travaux sur bâtiments MH	1,45 M€
MOA GER équipement sportifs	1,30 M€
Eglise Saint Nicolas - Diagnostic et restauration	1,10 M€
Piscine Stéhélin - restructuration en bassin nordique	1,00 M€
Gymnase BAF / Haku-MICHIGAMI	1,00 M€
Aménagement d'une structure de skate	0,98 M€

## REPONDRE AUX ASPIRATIONS DEMOCRATIQUES

Travaux de mise en accessibilité des ERP et IOP	11,29 M€
Brazza structure d'animation jeunesse	3,00 M€
BAF Démolition / construction équipement associatif Bourbon Pagn	2,43 M€
Entrepôt Leydet - démolition, reconstruction équipements associat	0,95 M€

## FAVORISER L'EMANCIPATION TOUT AU LONG DE LA VIE

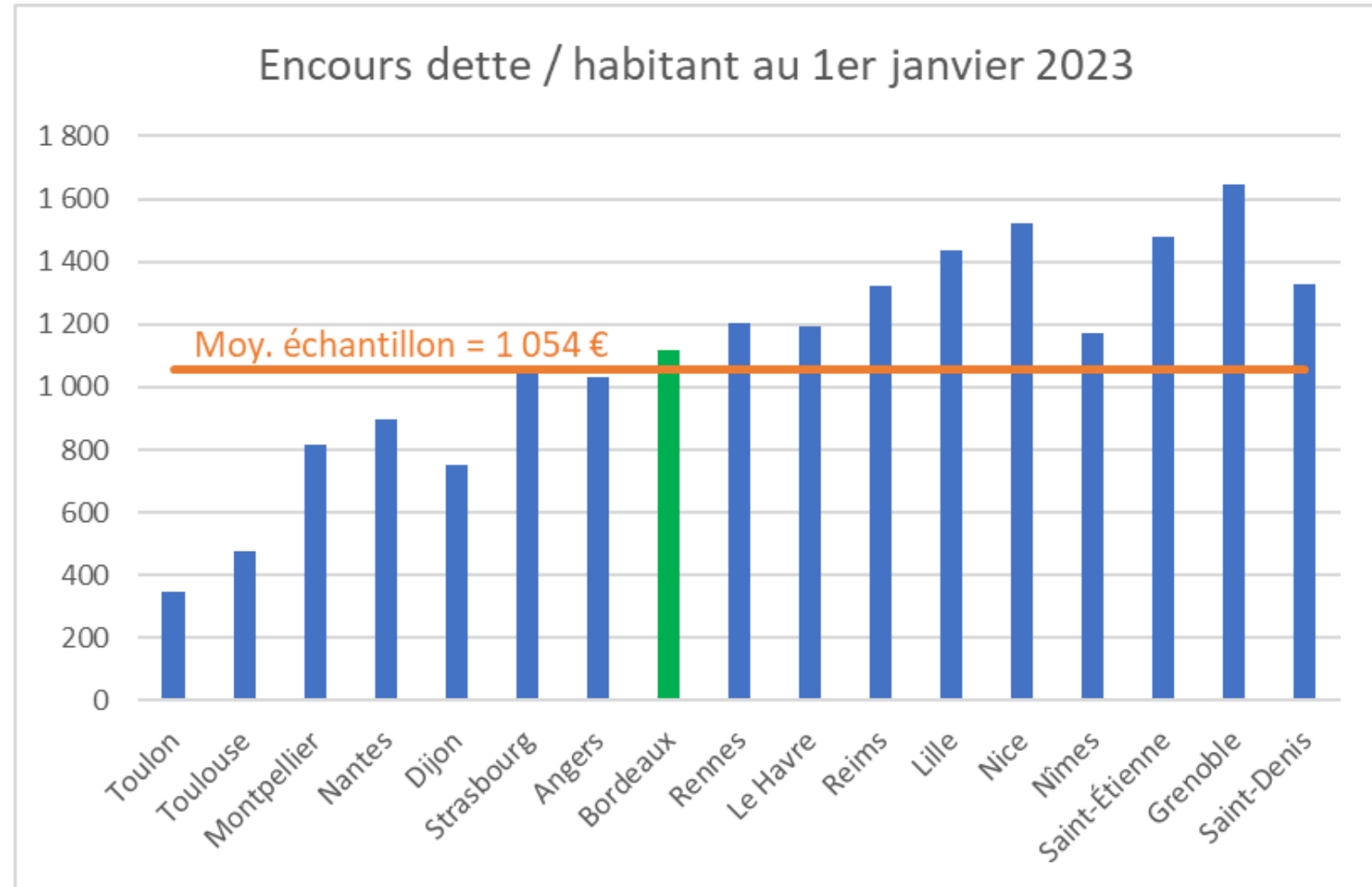
Ecoles - Grosses réparations	4,70 M€
Ecole J Cocteau - Relocalisation	4,55 M€
GS Chantecrit - acquisition	2,97 M€
Aide au parc public - subventions aux bailleurs	2,80 M€
BAF - Crèche Bourbon Pagnol	2,30 M€
GS Brazza 1 - Création 18 classes	1,98 M€
Crèche Brazza - Construction	1,86 M€
Concession d'Aménagement In Cité Bordeaux 2022-2025	1,80 M€
GS Armagnac Euratlantique	1,75 M€
Ecoles et crèches : cours buissonnières	2,01 M€
GS Aubiers	1,55 M€
Crèches - Sécurité et grosses réparations	1,07 M€
Maisons de quartier	0,88 M€



## Une dette en progression modérée conforme à la moyenne des villes comparables

Un encours de dette au 1er janvier 2024 de **321 M€** en progression de **+25 M€ /BP 2023** soit **1 219 €** par habitant.

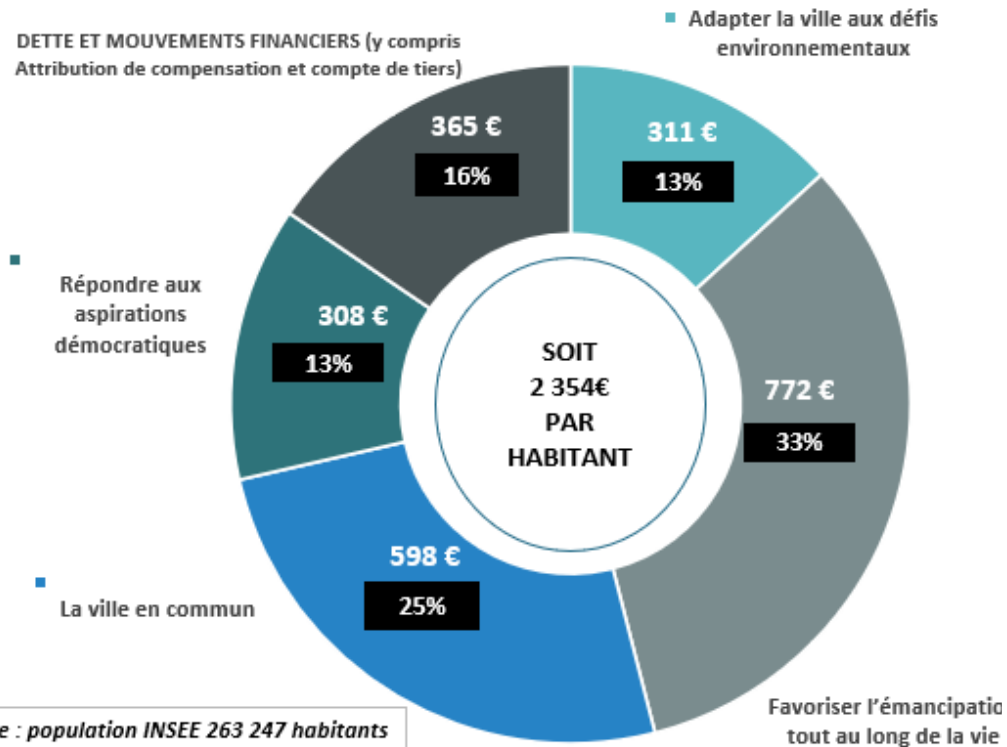
Au 01/01/2023, l'encours était de 1 123 € par habitant, proche de la moyenne des communes de 150 à 500 000 hab (1 054 €/hab).



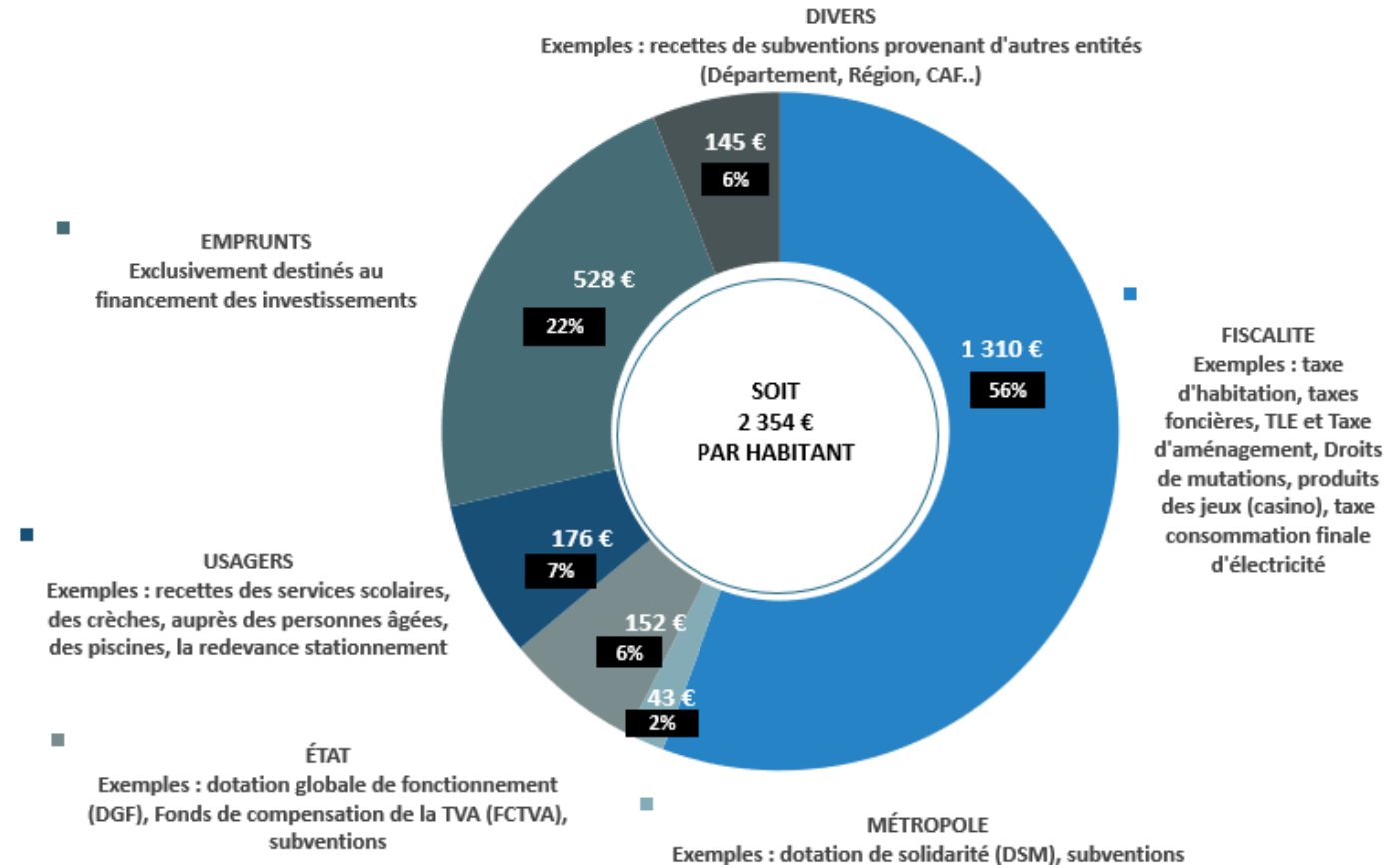
Source DGFiP - encours des budgets principaux au 01/01/2023

# Un budget de 2 354 € par habitant, en hausse de +3,2% par rapport à 2023 (2 279 € / hab.)

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2024  
(en % et en €/hab.)



RÉPARTITION DES RECETTES 2024  
(en % et en €/hab.)



# PARTIE 2 : Priorités 2024

Le budget 2024 tient le cap de la transition écologique et du développement des services à la population



# Adapter la ville aux défis environnementaux

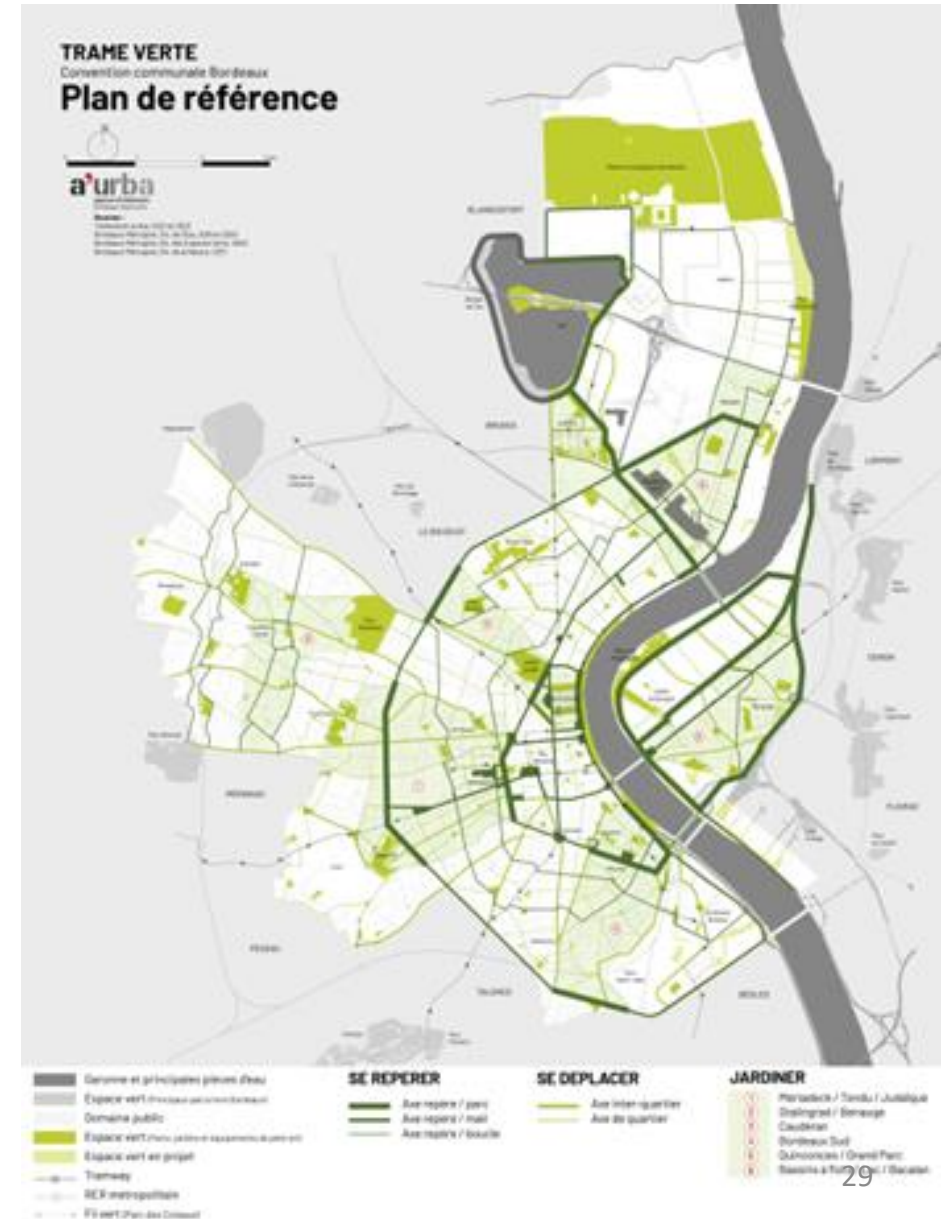


# Adapter la ville aux défis environnementaux

La stratégie d'adaptation aux défis environnementaux se développe sur le patrimoine public et dans l'espace public. Plus particulièrement, l'espace public est traité dans le cadre de la politique Bordeaux Grandeur Nature : il s'agit de concevoir la ville de demain par le prisme de la nature et du partage équitable de l'espace public au profit de tous les modes de déplacement, dans l'objectif de pacifier, partager, décarboner et dépolluer

La Ville s'est ainsi dotée en 2023 avec l'appui de l'Agence d'urbanisme, d'une trame verte, véritable guide des priorités de renaturation qu'elle se donnera dans les années à venir, pour constituer et restaurer des continuités de biodiversité et d'espaces marchables pour tous et mettre en réseau parcs, jardins et squares afin que tous puissent en profiter. Il s'agira aussi de mobiliser l'espace privé pour qu'il vienne participer à cette stratégie.

Par ailleurs tous les projets d'espace public sont aujourd'hui travaillés pour apaiser et revégétaliser, avec la mise en place en 2024 d'une charte de 10 engagements structurants pour l'espace public.



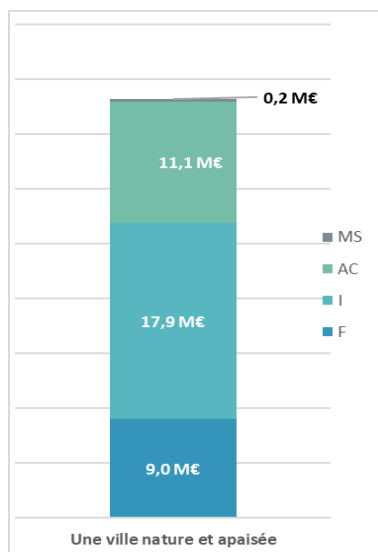
# Une ville Nature et apaisée - Bordeaux grandeur Nature

Le budget Bordeaux grandeur Nature poursuit les axes de végétalisation et de désimperméabilisation au travers des aménagements de parcs et jardins. En particulier 2024 verra le début de la métamorphose de l'esplanade Charles de Gaulle et du tour du lac dont les cheminements et les aménagements paysagers seront entièrement repris

## Reconquête végétale de la ville : 8,7 M€ d'investissements

- Bassins à flot (2,45M€ pour le parc de l'arrière base)
- PRU des Aubiers et jardins familiaux (1,55M€)
- Esplanade Mériadeck : 500k€
- Tour du Lac : 600k€
- Parc paysager du Grand Parc (820k€)
- Réserve écologique des Barails (750k€)
- Jardin de ta Sœur (400k€), Aires de jeux (650k€)
- Autres jardins de quartier (1M€) dont Jardins de la Visitation, A. Faullat, J. Cayrol

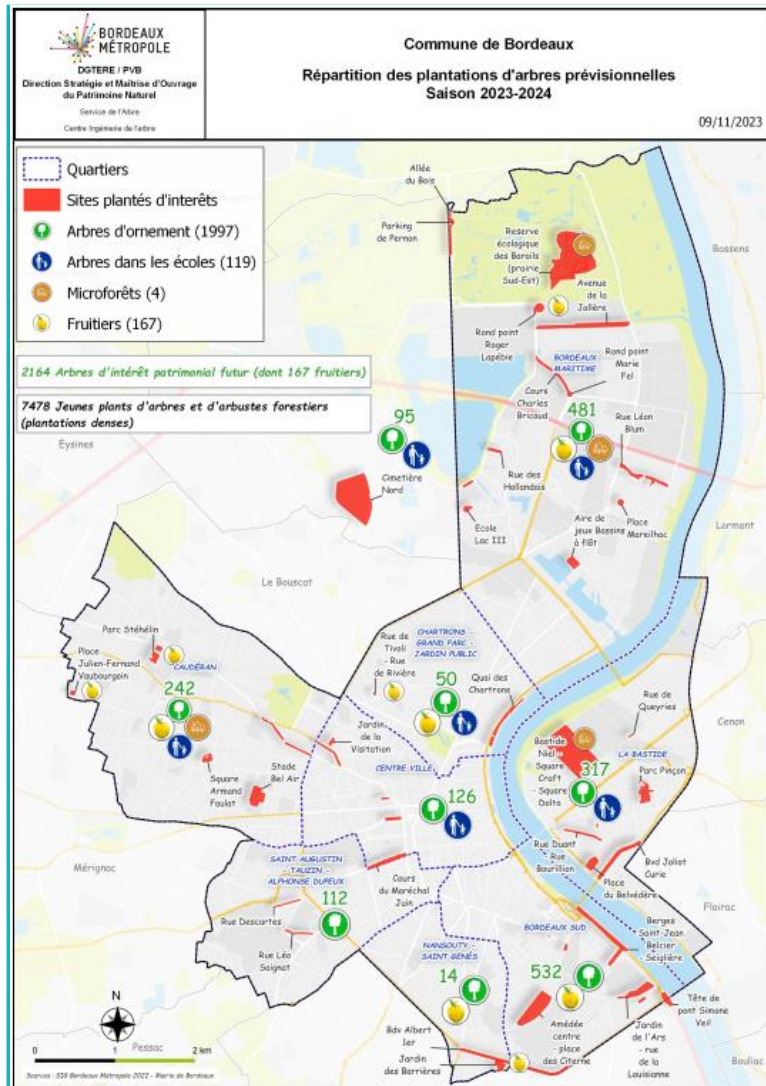
MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



Parc Montséjour- Aire de Jeux



# Une ville Nature et apaisée - Bordeaux grandeur Nature



## Plantations # saison 4

Un programme de plantation d'arbres encore renforcé en 2024 permettra d'atteindre les chiffres inédits de près de 2 000 arbres d'intérêt patrimonial futurs, et de plus de 7 000 plantations groupées, dont notamment 6 600 jeunes plants et plus de 160 arbres fruitiers  
Soit un total de près de 10 000 arbres pour un montant de 450 k€.

## Résilience alimentaire

- Renouvellement de l'appel à projet de 100k€ auprès des acteurs associatifs
- Fermes urbaines au Grand parc et à la Benauge suite à l'AMI
- Pérennisation du Festival Bon ! (80k€)

## Condition animale

- Projets de gestion non létale et soutien à la recherche
- Soutiens aux associations
- Renouvellement de la prise en charge des refuges LPO
- Recrutement d'un chargé de mission dédié

## Une ville Nature et apaisée – Bordeaux grandeur Nature

### Partage équitable de l'espace public

- Extension du **stationnement payant dans les secteurs volontaires** (dernière tranche des boulevards, Caudéran Grand-Lebrun, Chartrons, Galin)
- Poursuite de l'extension **du secteur piétonnier** : sur Pey-Berland et Saint-Eloi (0,5 M€), Bouffard-Grands-Hommes (0,5 M€), rue des Piliers-de-Tutelle (0,1 M€)
- Poursuite de l'aménagement des voies en faveur **en faveur de la renaturation et des mobilités douces** (7 M€ au FIC en 2024)

### Orientation des projets de construction vers plus de frugalité

Le label « Bâtiment frugal bordelais » oriente les projets de construction publics et privés vers plus de frugalité, répondant aux défis climatiques.

Cette démarche sera amplifiée par l'expertise d'un collaborateur spécialisé et d'un bureau d'étude, pour accompagner les porteurs de projets, dès les études de faisabilité jusqu'à la livraison. Le coût complet de ce dispositif avoisine les 300 k€.

Les projets pilotés par l'EPA seront accompagnés dans la même dynamique, y compris dans le cadre de sa prolongation jusqu'en 2040

Des travaux de facilitation des projets de solarisation des toitures sont en cours

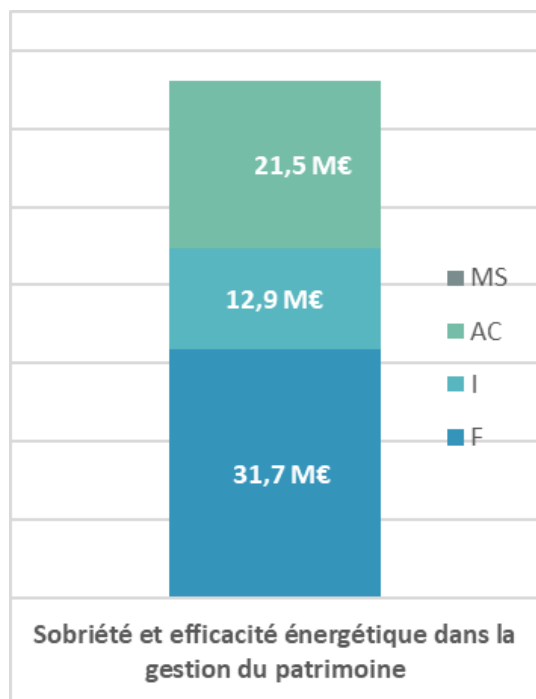




# Sobriété et efficacité énergétique dans la gestion de l'éclairage public

## La poursuite de la modernisation du réseau d'éclairage public

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



En 2024, **3,8 M€** (+1,3 M€) permettront d'accélérer **la modernisation du réseau** (environ 1000 points de re-lanternage par an ) et de mettre en place la télégestion afin de finaliser le programme d'extinction et d'accompagner les programmes d'aménagement des espaces publics

Fin 2023, **11 500 luminaires sur les 19 000 prévus** sont éteints entre 1h et 5h du matin, soit **60%**. Les 500 armoires permettant la télégestion de l'éclairage public seront déployées en 2024.

0,8M€ seront consacrés à l'enfouissement des réseaux. Les mesures d'accompagnement du **nouveau Plan Marche** permettront une participation de 50% de la Métropole.

## Sobriété et efficacité énergétique dans la gestion du patrimoine

### Rénover les bâtiments et produire des énergies renouvelables pour réduire les dépenses, développer notre indépendance énergétique et décarboner le patrimoine de la ville

En 2024, l'accélération des projets et investissements, dans le cadre du plan de rénovation énergétique municipal se poursuit et devrait permettre à la Ville de **dépasser 25 % d'autonomie énergétique visant 41 % en 2026** (vs 3% en 2020 réajusté avec consommations réelles du réseau de chaleur urbain)

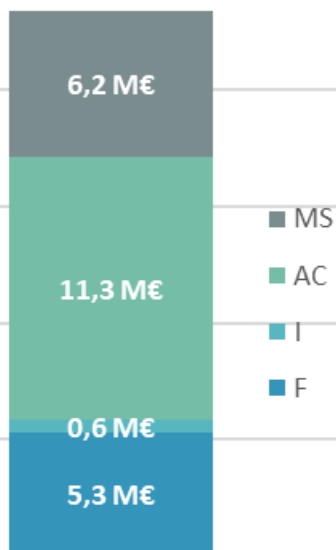
- Poursuite ou lancement de plusieurs projets de rénovations : piscine Judaïque, gymnases Grand Parc 1, 2 et 3, MADD, manufacture CDCN, centre d'animation l'Escargot
- Mise en place de **panneaux photovoltaïques** en propre pour le **gymnase Grand Parc 2** (0,5 M€) et pour **8 autres sites** (écoles, gymnases, préaux...) avec production d'électricité
- Mise en place de **panneaux photovoltaïques** via des conventions avec participation citoyenne pour **2 écoles** (Nuyens et Stéhelin)
- Appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de panneaux sur la **base sous-marine**, via un tiers investisseur, pour une surface minimale de 9 000 m<sup>2</sup>
- **Raccordements aux réseaux de chaleur de 4 bâtiments** (crèche Benauge, centre d'animation Bordeaux Sud, école maternelle Yser, école Cazemajor) sur les réseaux Plaine Garonne Energie et Saint-Jean Belcier **et 8 études de raccordements sur le réseau de chaleur du Grand Parc dont potentiellement 5 sites raccordés en 2024** (groupes scolaires Condorcet, Sousa Mendes et Schweitzer, piscine du Grand parc, Multi accueil Grand parc)

## Sobriété et efficacité énergétique dans la gestion du patrimoine

- Rénovation des équipements techniques de la **piscine Judaïque**
- Désignation du lauréat et début des travaux de construction de la bibliothèque de Bacalan (bâtiment bas carbone, frugal et à énergie positive)
- Rénovation des installations techniques du **Musée d'Aquitaine** – mise en place d'une production décarbonée pour une partie du chauffage et mise à niveau de la Gestion Technique Centralisée
- Action de Performance Energétique sur les installations techniques du **Stade Sainte-Germaine**
- Poursuite des actions de performance énergétique sur les installations techniques des **écoles**
- Massification des travaux de remplacement d'éclairage : lancement d'une trentaine d'études sur différents sites (dont 10 écoles) ; travaux sur la Bibliothèque Mériadeck, le Conservatoire et d'autres sites suite aux études
- Le Co-construction d'une planification de performance énergétique de long terme 2050 en phase avec les enjeux du décret tertiaire
- Sobriété, maintien des consignes d'hiver basses, augmentation du nombre de référents de l'académie climat énergie

# Un développement économique responsable et solidaire

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



Un développement économique  
responsable et solidaire

**Bordeaux, capitale mondiale de l'ESS, ville engagée pour l'emploi** avec **2,1 M€** dédiés

- **Soutien aux projets ESS et économie circulaire** via « Financez demain ! », nouveau dispositif de financement participatif. 1€ citoyen = 1€ de la Ville de Bordeaux
- **Emploi** : soutien et financement du projet Réseau issu du Jobathon qui s'est tenu en décembre 2022 sur le quartier Bastide/Benauge
- **Présidence de l'association GSEF** (Global Social Economy Forum) et préparation de l'accueil du Forum GSEF2025 en octobre 2025

**Bordeaux, tissu économique en transition**

- **Poursuite des actions en faveur de la RSE** avec l'extension de la plateforme à l'ensemble de la métropole ; diffusion de capsules vidéo ; animation de la communauté ...
- **Poursuite de l'accompagnement des pépinières de la ville** : création d'une charte commune, mise en avant des pépins sur le site bordeaux.fr, accompagnement de projets œuvrant dans les transitions
- **Soutien aux transitions des commerces** : initiation d'une démarche de labellisation éco-responsable des commerces engagés, subventions renforcées pour la redynamisation des associations
- **Elargissement des partenariats avec les chambres consulaires** pour moderniser les braderies, favoriser l'inclusion dans les commerces et accélérer la modernisation des points de vente

**Bordeaux, destination touristique solidaire**

En partenariat avec Bordeaux Métropole, développement via l'Office du tourisme **du tourisme durable et solidaire**, appui aux filières pour leur transition écologique (Fête du Vin, marché de Noël...) 36

# Favoriser l'émancipation de toutes et tous



# Favoriser l'émancipation de toutes et tous

Réduire les inégalités et les situations de précarité, faciliter l'accès aux droits, à un logement, à la santé, à l'éducation dans de bonnes conditions dès le plus jeune âge : ces politiques sont au cœur de la promesse républicaine. Cette partie porte également les actions de la politique des solidarités de la ville en direct ou via son CCAS, en direction des publics en insertion, des familles et des seniors.

**Le budget 2024 est marqué par une forte augmentation des moyens consacrés à ces politiques publiques notamment aux plus jeunes.**

En effet, l'engagement sur le mandat de développer près de 20% de places en crèches supplémentaires se poursuit, malgré les difficultés de recrutement très fortes dans ce secteur. Fin 2023, une campagne de communication dédiée à ces métiers de la petite enfance a ainsi été déployée. Les mesures de revalorisation des régimes indemnitaires à la Ville participent également d'un effort d'attractivité de ces métiers essentiels. La qualité d'accueil des enfants passe également par les actions "Bien grandir avec les écrans" qui se poursuivent, le développement du bio dans l'alimentation, les expérimentations de couches compostables, etc...

Aux côtés des professionnels de l'Education nationale, les agents de la Ville sont au cœur de la mise en œuvre du Projet éducatif de territoire, de l'inclusion de tous les élèves. **Les associations qui gèrent les accueils périscolaires sont cette année particulièrement soutenues pour continuer un ambitieux programme de développement de places d'accueil.**



## Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

### Accompagner le renouvellement urbain et la croissance de la Ville

- Ouverture du nouveau **groupe scolaire des Aubiers** (20 classes dont classes dédoublées) - 17,1 M€ dont 3,1 M€ à la charge de la Ville. Les enfants seront accueillis au retour des vacances d'hiver 2024.
- Début des travaux de relocalisation de l'élémentaire **Jean Cocteau** dans le quartier de Caudéran.
- **Extension de la maternelle Naujac** (2,5M€) :salles de classe, salle de motricité, préau, agrandissement de la cour (travaux à l'été 2024)
- Poursuite du plan de remplacement des lave-linges par du matériel semi-professionnel (une quinzaine d'écoles concernées en 2024, 80k€). Le budget maintenance des écoles progresse de +200 k€.



# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Accompagner le renouvellement urbain et la croissance de la Ville

- A la Bastide, ouverture du nouveau **groupe scolaire Brazza à la rentrée de septembre 2024** (18 classes). A cet équipement est associé une crèche de 60 places et une structure d'animation pour le quartier.
- Début des travaux de construction de la structure d'animation et de la crèche rues Bourbon/Pagnol dont la livraison est prévue au printemps 2025.



*Groupe scolaire, structure associative et crèche Brazza*



*Structure d'animation et crèche Bourbon/Pagnol*

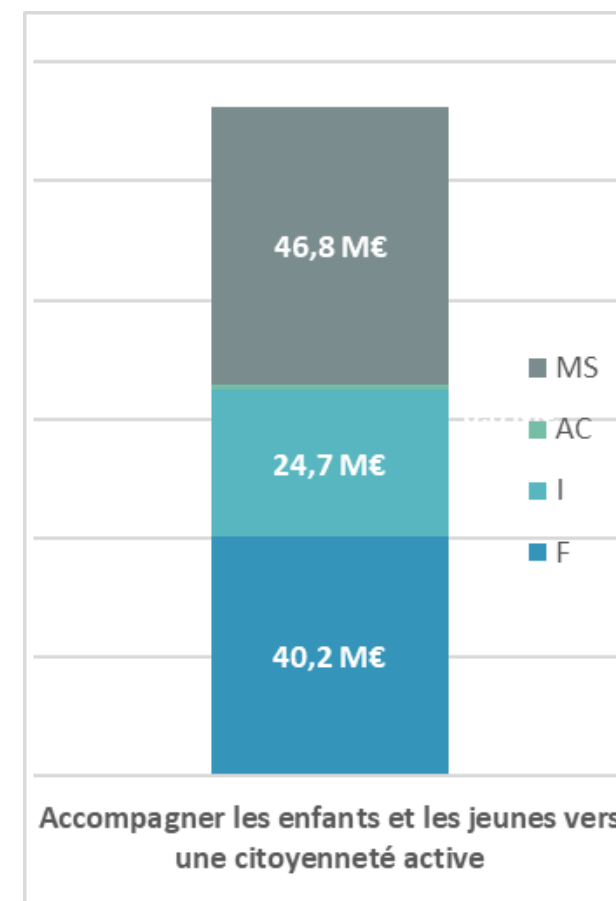


## Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

### Déploiement de nouvelles actions éducatives (1,46M€, +7%)

- **Projet éducatif de territoire (150k€)** : déploiement de 16 projets lauréats de l'appel à projet 2023, sur les axes Environnement (4), Solidarité (5), Citoyenneté (5) et Parcours (2)
- Nouveaux **séjours scolaires de proximité (mer et campagne)** à la période du printemps 2024 (+ 32 classes, +170k€)
- Poursuite de la démarche de sobriété environnementale avec le **réemploi de mobiliers scolaires**
- Extension de **l'opération 10 jours sans écrans** sur toute la ville (+12 écoles volontaires)
- Poursuite du **Savoir Rouler à vélo** dans les écoles élémentaires

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Accueils de loisirs – Temps péri et extrascolaires : un budget en hausse de 3M€, +15%

Développements de places en fonction des fréquentations et besoins des familles:

**+230 places les mercredis, +180 le soir, +120 les vacances**

La CAF a modifié les modalités de versement des recettes de l'ancien Contrat Enfance Jeunesse. Elle les versera directement aux gestionnaires et non plus à la Ville. A confection budgétaire similaire à l'an passé, le budget des activités Enfance augmente en réalité de **+15% soit +3 M€** avec **les développements de places**, l'augmentation des **coûts des repas**, les augmentations des **salaires** des filières animation, sport ou lien social et pour suivre l'inflation.

### Nombre de places en septembre 2023 :

- 6 172 places le mercredi
- 7 220 places le soir
- 2 964 places les vacances en moyenne
- 12 300 enfants accueillis

## Activités de loisirs (12-17 ans)

Ces activités de loisirs concernent les accueils péri et extrascolaires ainsi que les séjours de vacances et les actions type événementiel. Le **budget global est reconduit** par rapport à 2023 qui avait vu l'enveloppe augmenter.

## Fonctionnement général d'associations jeunesse (+ 46k€ soit un doublement du soutien)

Cette enveloppe permet de subventionner des associations qui assurent le pilotage de programmes d'accompagnements et/ou d'actions transversales à l'échelle de la ville pour le public jeunes. **Le budget global est en nette augmentation par rapport à 2023.** Noter le nouveau projet de l'association la Petite soeur au sein de l'Auberge de jeunesse.

# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Projets transversaux répondant aux ambitions de parcours équitable, d'éducation artistique et culturelle, à la nature, à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et à la participation active des enfants

- **Sensibilisation à l'écologie** : opération Arbres en Fête, 44 demi-journées d'animation auront lieu dans 88 classes issues de 24 écoles (1863 élèves). Sur le thème de la transmission de valeurs de respect de la nature et de la connaissances pratiques et théoriques sur les plantes, l'objectif de ces animations est de sensibiliser les jeunes aux bénéfices apportés par l'arbre et à l'intérêt de sa préservation et de sa densification
- **Citoyenneté** : Info ou un faux ? 18 écoles concernées en 2023 pour plus de 2200 élèves sensibilisés à l'esprit critique en 2023
- **Ecole et cinéma** : 67 classes (soit près de 1400 élèves) assisteront à des séances au cinéma en 2023-24
- **Défi Pause du Midi (PAM)** : défi artistique écoles / accueils de loisirs sur la pause du midi : 4 sites en 2022 - 10 en 2023
- **Caravane des PAM** : activités complémentaires itinérantes sur un quartier sur le temps de la pause du midi
- **Projets clé2sol** construits par les enfants (maternels/élémentaires) et les agents pour mieux vivre la pause du midi
- **Accueils inclusifs** + 88 k€ pour l'encadrement des enfants à besoin spécifique (30 enfants en 2020, 90 en 2021 et 150 en 2023) pour les accueils de loisirs
  - Acquisition de petits matériels pour les enfants dans le cadre des cours buissonnières et change-debout pour les maternelles. Traduction en 8 langues du guide la rentrée scolaire en lien avec la cité éducative de Bordeaux
  - Accompagnement relatif à la prise en charge des situations complexes
- **Conseil municipal des enfants** : un budget en hausse pour rénover son format et faciliter la représentativité des enfants bordelais

# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Evènements

**Bordeaux Accueille ses Etudiants** : édition renforcée avec les établissements culturels et l'Opéra en particulier. Journée dédiée aux étudiants et leur découverte d'offres culturelles publiques et privées de la ville (en 2023, 39 visites gratuites et plus de 600 étudiants bénéficiaires).

**Printemps des Expressions #3** : 4 jours dédiés à l'expression des jeunes pour valoriser/favoriser les talents et l'engagement des jeunes (12 - 25 ans) autour de sujets clés du mandat. La thématique 2024 est « Envie de sports » et l'ambition de donner la parole aux jeunes ainsi que de donner à voir ce que fait la ville en la matière.

## Financement de projets de jeunes (13/25 ans)

**Appel à projet Je Relève Le Défi** : budget alimenté en 2023 par une partie de l'enveloppe Vie étudiante, soit 23k€, conforté en 2024. Le partenariat renforcé avec la Cité Educative a permis d'abonder cette enveloppe pour accompagner des projets de jeunes des quartiers de Bordeaux Nord et sera renouvelé en 2024. Soit une enveloppe globale de 31k€.



# Accompagner les enfants et les jeunes vers une citoyenneté active

## Domaine de la Dune

**Accueil de Séjours classes transplantées de la Ville de Bordeaux au Domaine de la Dune** : augmentation du nombre de classes de séjours à hauteur de 50 (10 en 2022 et 47 en 2023)

Budget en hausse: **+ 1,6%**

**Démolition du bâtiment "gymnase", finalisation du choix du candidat pour le lancement des travaux de construction du nouveau restaurant.**

**Diminution du niveau de recettes** : - 50k€ par rapport à 2022 expliqués par la réservation prioritaire de séjours pour les enfants bordelais accueillis à tarif préférentiel.

# Promouvoir l'épanouissement et l'équité dès la petite enfance

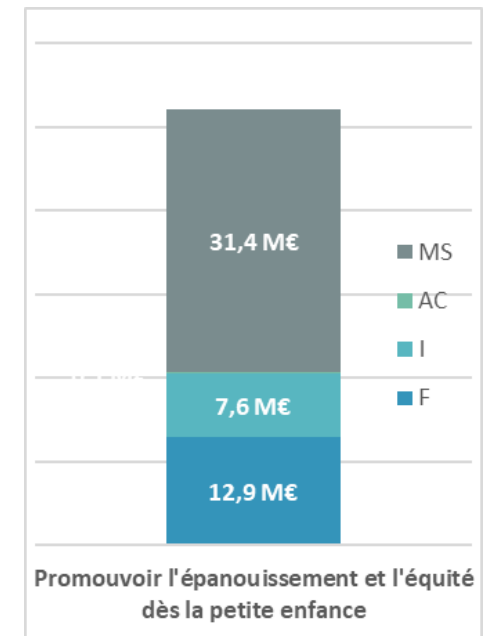
**La Ville cofinance 2 670 places** (49% de l'offre totale de places) avec un objectif de + 510 places sur le mandat.

**A périmètre constant, le budget de la Petite enfance est en hausse de + 1,2 M€ (+8,4%) avec :**

- **Soutien aux associations** avec l'augmentation de + 5% des subventions à la place dans un contexte inflationniste, de pénurie de professionnels et de revalorisation salariale (conventions collectives)
- **Ouverture de nouvelles places en gestion associative** : rénovation 1000 couleurs (+4 places septembre 2023 puis 20 en septembre 2024), + 5 places Union Saint Bruno...
- **Mise en service de nouveaux équipements** : crèche Montgolfier (40 places), 2 nouveaux Relais Petite enfance...
- **Niveau d'exigences accru dans les nouvelles délégations** (plafonnement des bénéfices, santé environnementale, part de bio...)
- Développement de **l'éveil culturel** concernant **100% des enfants accueillis**

A compter de 2024, la CAF versera directement le bonus territoire (ex CEJ) aux partenaires du guichet unique. Ces recettes nouvelles pour les partenaires sont déduites des recettes prévisionnelles et des subventions : le budget de la Petite enfance de 13 M€ est ainsi en baisse apparente de -1,3 M€.

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



## Promouvoir l'épanouissement et l'équité dès la petite enfance

### Ouverture d'un nouvel équipement de proximité en janvier 2024

- **Crèche Montgolfier** (3,66 M€) dans le quartier Chartrons - Grand-Parc : nouvelle crèche de 40 places qui complète le projet d'extension de l'école. Ouverture en janvier 2024.
- **Programme "gros entretien et réparations"** : une attention toute particulière est apportée à la mise aux normes des cuisines, à l'amélioration des équipements portant sur la qualité de l'air (Ornano et Hausmann) et à la mise aux normes de la crèche des Chartrons.



## Education et petite enfance : aménagement des cours et alimentation

### Cours buissonnières et Rues aux enfants

- ✓ En 2023 le nombre de Rues aux enfants atteint 53. 15 à 20 écoles supplémentaires seront intégrées en 2024
- ✓ En 2024, 10 cours d'écoles et 3 cours de crèches seront aménagés (végétalisation, inclusion, accessibilité,...) pour un budget de 2 M€

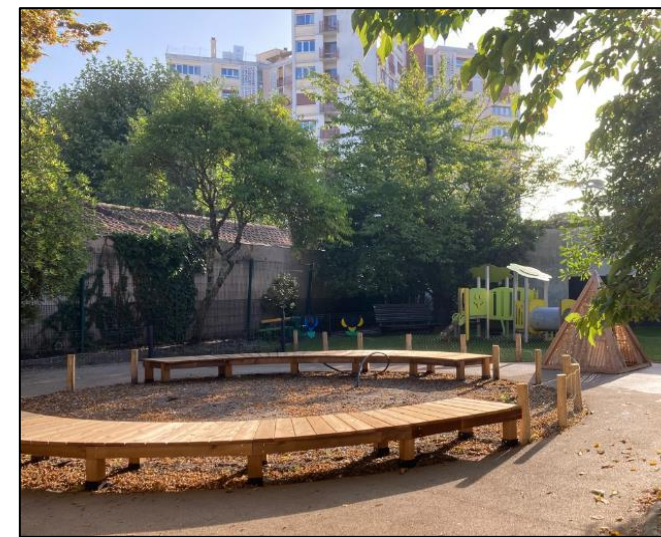
Maternelles Anatole-France, Argonne, Menuts, Raymond-Poincaré et Saint-André; Elémentaires Anatole-France, Achard, Bel-Air, Carle-Vernet et Loucheur; crèches les Jardins d'Hausmann, Jean-Marquaux et les Berges du Lac.



*Elémentaire Menuts*



*Elémentaire Raymond Poincaré*



*Crèche des Chartrons*



# Education et petite enfance : aménagement des cours et alimentation

## Ecologie au quotidien dans les écoles et dans l'alimentation

- ✓ **Bio dans les cantines : objectif 60% en 2026 (50% atteints en 2023)**
- ✓ **50% de produit SIQO** (Signe Officiel de qualité et d'Origine des produits) comme objectif 2024
- ✓ Audit des offices en 2024 en vue de la **livraison des repas en bac inox.**
- ✓ **Ateliers nutritionnels** à destination des enfants et formation des agents aux bases de la nutrition et de la "végétalisation des assiettes" dans les écoles et dans les crèches



Ateliers en crèche



Ateliers en élémentaire

## Faciliter l'accès au logement

### Soutien financier de la Ville de Bordeaux au titre de la politique de l'habitat

Subventions aux bailleurs (2,8 M€) et associations d'intérêt général en matière de renouvellement urbain et de logement (76 k€)

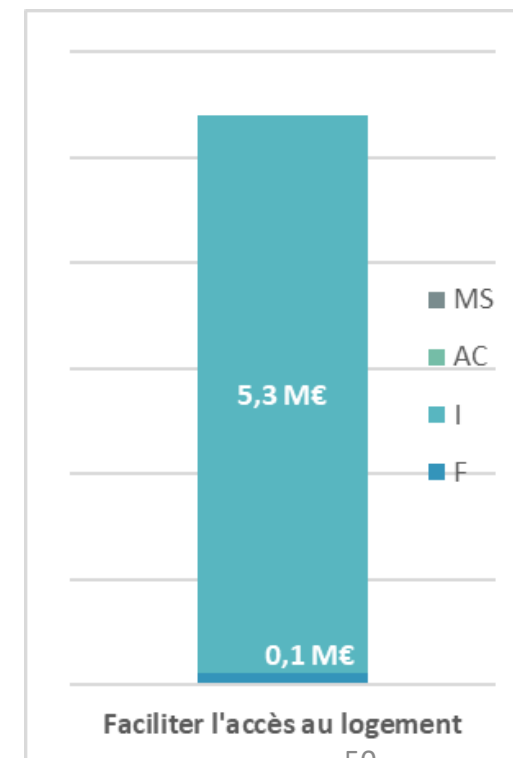
### Développer et améliorer le parc de logements

- Poursuite de la concertation sur la programmation d'un nouveau quartier exemplaire à la Jallère, et engagement des études de maîtrise d'œuvre des espaces publics
- Poursuite de la programmation sur Bastide-Niel, y compris les 1 000 BRS
- Poursuite du développement du quartier Brazza en 2024 : réalisation de 284 logements dont 115 logements sociaux, livraison de l'école, mise en travaux d'une salle d'escrime et d'un gymnase

### Sécuriser l'Habitat dégradé

- Instauration des travaux d'office sur du péril ordinaire
- Accroissement des effectifs et réorganisation des processus de suivi
- Maintien de l'aide à l'expertise des structures proposée aux particuliers
- Poursuites accrues en lien avec le Parquet

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



# Faciliter l'accès au logement

## Favoriser le logement social

- **Soutien à la production de logement social** (notamment PLAI - logements très sociaux - résidences étudiantes, sénior,...)
- Mise en place d'outils fonciers pour concrétiser **la stratégie foncière de la Ville**, en lien avec la métropole
- Mise en œuvre du contrat de mixité sociale

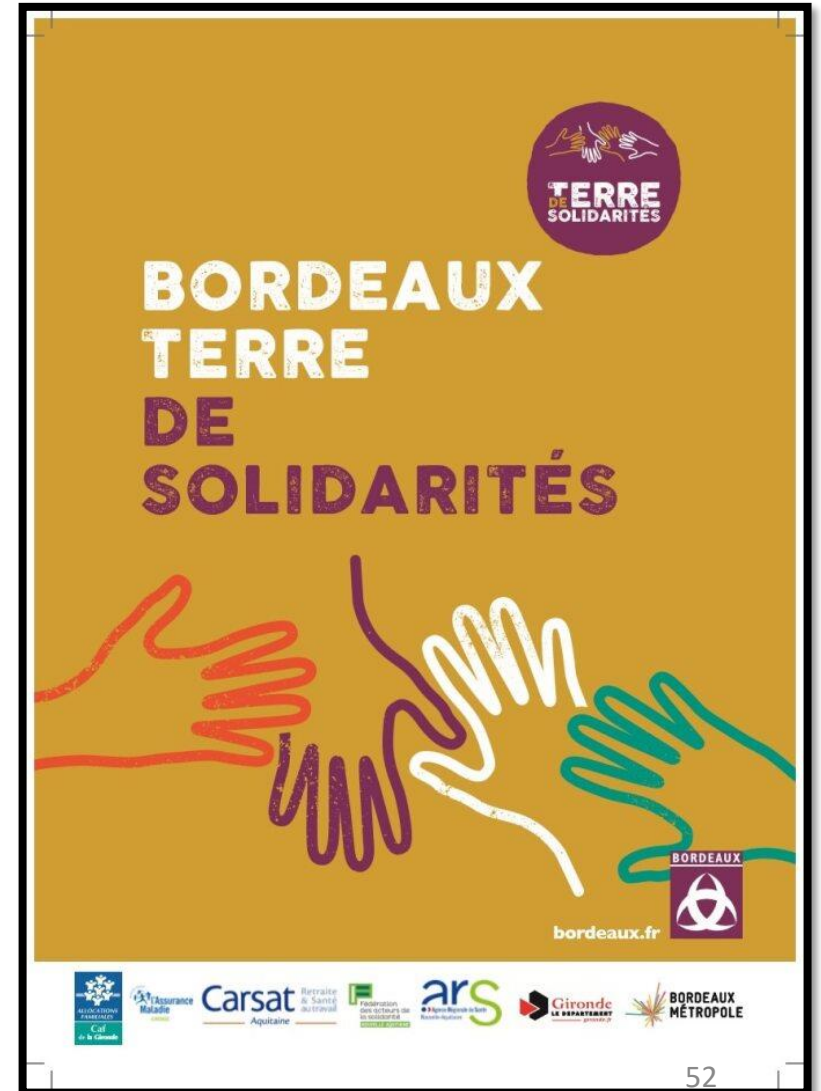
## Poursuite des programmes de renouvellement urbain

- **Concession du centre historique** : participation de la Ville à hauteur de 1,8M€ au titre du déficit de l'opération

# Faire de Bordeaux une terre de solidarités

## Schéma communal : Bordeaux Terre de solidarités

- Déploiement de 2 nouvelles actions dans le cadre de l'AMI 2023 :
  - Ouverture d'un lieu de répit en matinée : P'tits dej'solidaires (Garage moderne)
  - Ateliers parentalité pour des femmes migrantes (Promofemmes)
- Lancement d'un AMI 2024 pour des besoins sociaux non pourvus 180k€
- 2<sup>ème</sup> édition du prix BTS pour la valorisation d'une trentaine d'actions (20k€)
- Evènement grand public des solidarités 2<sup>ème</sup> trimestre
- Organisation d'une rencontre du conseil de développement des solidarités avec l'ensemble des acteurs de la solidarité
- Poursuite de la dynamique partenariale autour d'un observatoire de l'accès aux droits et du non-recours.



# Faire de Bordeaux une terre de solidarités

## Santé

Elaboration du **Contrat local de Santé 3<sup>ème</sup> génération** avec l'ARS (25 k€) associant partenaires et habitants :

- Poursuite du déploiement des d'espaces sans tabac aux abords d'établissements culturels de la Ville
- Renouvellement de la campagne de distribution de gourdes en inox pour tous les enfants de CP
- Déploiement d'activités physiques adaptées dans les quartiers
- Elaboration du projet de **centre de santé participatif Aubiers/Lac**
- Augmentation du temps de coordination du Conseil local de santé mentale, déploiement du plan d'actions dont le volet sensibilisation santé

## Séniors (hors CCAS)

- Redynamisation de l'offre en clubs seniors isolés et expérimentation de nouveaux modèles notamment à Bacalan
- Démarche partenariale avec les Bailleurs sociaux dans le cadre du maintien à domicile des seniors (offre adaptée et repérage des publics)
- Elaboration de services en direction des aidants
- Développement d'actions autour de l'alimentation et du maniement des outils numériques dans les établissements
- Développement de visites et d'ateliers dans les établissements portés par des citoyens volontaires
- Poursuite d'actions pour faciliter les déplacements dans la ville

# Faire de Bordeaux une terre de solidarités

## Handicap et accessibilité

- +2 M€ pour l'accélération de la mise en œuvre de l'ADAP, soit 11 M€ d'investissements prévus (100 sites accessibles)
- Déploiement de la formation des agents de la Ville et du CCAS (FALC et communication adaptée)
- Poursuite du Plan Handicap, notamment actions culturelles inclusives, inscription dans la démarche Gironde 100% inclusive
- Mise en œuvre de la nouvelle convention pour l'emploi des travailleurs Handicapés (FIPHFP)
- Relance du plan d'aménagement de la voirie (PAVE) basé sur une consultation citoyenne dans chaque quartier.

## Politique de la ville

- Déploiement du **plan d'action de la cité éducative** et du programme de réussite éducative 100 k€
- Aboutissement de la candidature **Territoire zéro chômeur de longue durée** début 2024 : création de deux entreprises à but d'emploi et installation de locaux dédiés (130 k€)
- Poursuite du financement de la **Maison France Service des Aubiers**, pour favoriser l'accès aux droits (60 k€)
- **Nouveau contrat de ville** 2024 – 2030 : Augmentation des subventions **au fonctionnement des associations** (+81 k€) **et de l'appel à projet** (+40k€)
- Déploiement d'une large **concertation pour l'élaboration de la nouvelle convention territoriale de Bordeaux** dans le cadre du contrat de ville 2024-2030 ( 50 k€)

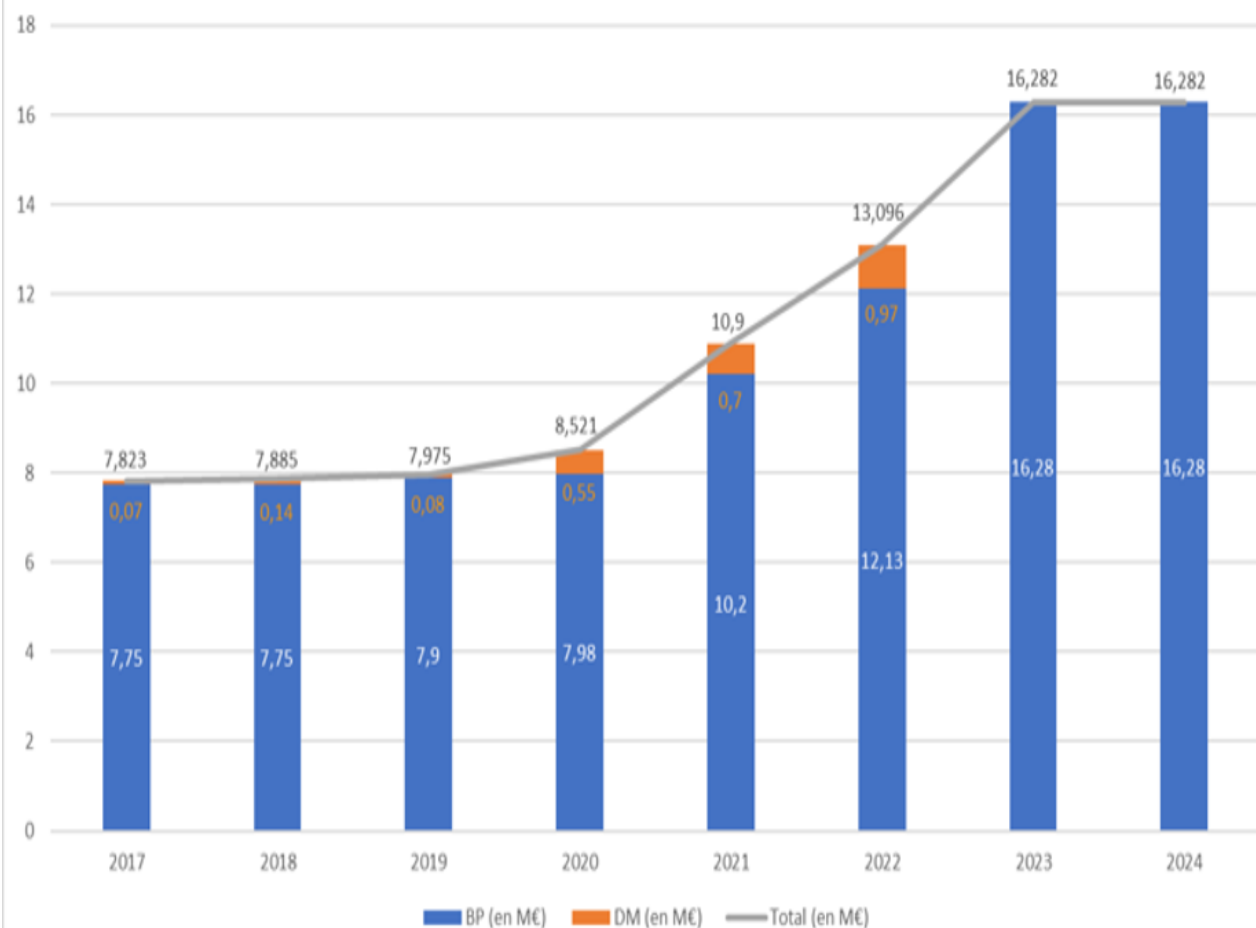
## Inclusion numérique

- **L'Observatoire métropolitain des inégalités numériques**, dévoilé le 18 octobre 2023 permet de mesurer la réalité du phénomène de la fracture numérique autour des usages, équipements, postures sur la Métropole et pour Bordeaux à l'échelle des quartiers (5 000 personnes interrogées).
- Dans le cadre du **plan de lutte contre la pauvreté, le projet Aladdin** cible la formation de 3 000 personnes aux rudiments nécessaires pour l'accès aux droits (messagerie, identité, sécurité). Le nouveau pacte local des solidarités doit accélérer des actions coordonnées dès 2024 pour atteindre les publics en difficulté.
- **5 postes de conseillers numériques, renforcé par un chargé de l'inclusion numérique**, sous la direction des bibliothèques, sont prolongés malgré la baisse graduelle de l'aide de l'Etat. Ce dispositif sera complété avec la reprise par la Ville de Sesame et du poste en responsabilité de cet espace.

# Faire de Bordeaux une terre de solidarités avec le CCAS

## Maintien de la subvention revalorisée au Centre communal d'action sociale (CCAS) à hauteur de 16,3 M€

Evolution de la subvention annuelle de la Ville de Bordeaux à son CCAS (en M€)



Intensifier les **interventions allant-vers** les personnes en situation de vulnérabilité et de rupture et l'accès aux biens de première nécessité

- Revalorisation du métier de médiateur social et des métiers au contact des publics vulnérables
- Poursuite du soutien aux associations, maraudes et collectifs 700k€

### Coordination sociale territoriale en particulier concernant l'aide alimentaire

Engagement dans une expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation

### Nouveaux projets d'habitats accompagnés:

- Identifications des besoins spécifiques
- Accroissement du patrimoine municipal mobilisé
- Pérennisation des expérimentations engagées et nouvelles modalités de logement d'abord en partenariat avec les bailleurs sociaux et le Département

Refonte des aides facultatives et des modalités d'accompagnement des publics

5,8M€ pour l'hébergement des seniors et personnes vulnérables dans les établissements du CCAS, poursuite de l'embellissement des résidences autonomie (Manon Cormier et Chantecrit) et finalisation du projet de réhabilitation de la RA Alsace Lorraine

- poursuite de la formation des équipes des établissements seniors (Humanitude /Accueil public LGBTQIA+) et de la démarche d'amélioration continue de la qualité

# La Ville en commun





# La Ville en commun

C'est une ville où chacun peut profiter d'une offre culturelle diversifiée et accessible, de pratiquer une activité sportive, une ville où la sécurité et la tranquillité publique sont une préoccupation partagée entre la municipalité et les habitants.

Parmi les grandes priorités de la feuille de route Sport qui trouvent une concrétisation en 2024, il convient de souligner un ensemble d'opérations de rénovation du patrimoine, notamment dans les piscines. Le conventionnement avec les clubs, dans la continuité de la refonte des dispositifs de subventions vise à permettre le développement des pratiques de tous et singulièrement en 2024, année olympique au cours de laquelle la Ville soutient tout particulièrement ses athlètes avec la Team Bordeaux. La Direction des sports pourra infléchir ses politiques à la lumière du bilan carbone intégral du sport bordelais réalisé en 2023.

Démocratiser la culture en l'intégrant aux transformations urbaines, en soutenant l'art dans l'espace public et hors les murs, et développer l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie sont autant d'axes de la feuille de route culture, co-construite avec les acteurs lors du Forum de la culture de 2021 qui poursuivent leur déploiement en 2024, notamment avec deux lieux d'art et de culture.

Enfin, parmi les actions 2024 dans le domaine de la sécurité publique et de la tranquillité publique, outre la poursuite du plan de recrutement de dix policiers par an, il convient de noter un renforcement des moyens de la médiation sociale que porte le GIP dédié à cette fonction.

# La tranquillité publique, prévention, cohésion sociale et police de proximité

## Renforcement de l'ambition de médiation sociale en lien avec le GIP Médiation

La Ville de **Bordeaux** souhaite **amplifier** les moyens consacrés à la **médiation sociale** pour être au plus près des habitants et des besoins qu'ils expriment. Il est nécessaire de **réhumaniser le(s) territoire(s)**. Pour ce faire, la ville prévoit dès 2024 de renforcer :

- La **médiation dans tous les quartiers de la ville** avec la finalisation de la territorialisation de la médiation pour tous les quartiers
- La **médiation à l'école**
- La **médiation sociale jeunesse**
- La **médiation vie nocturne**

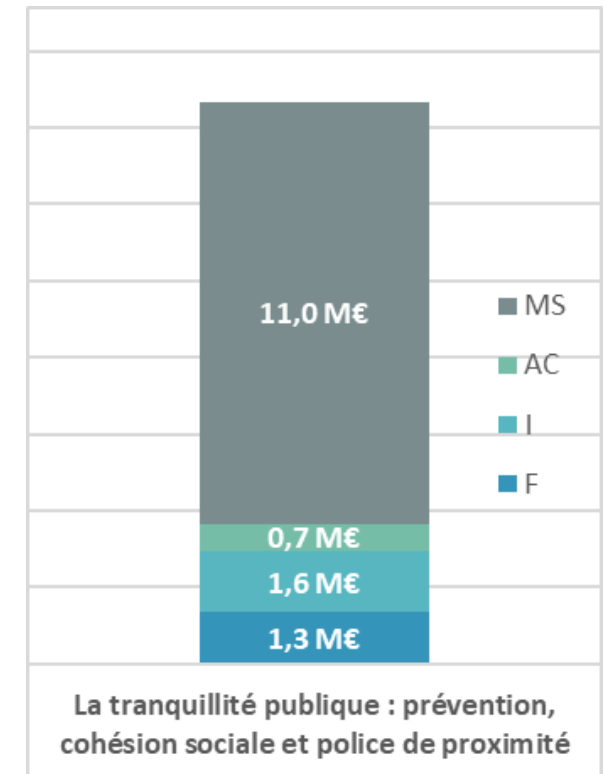
## Poursuite du renforcement de la police municipale de proximité

- Poursuite de la création de 10 postes au sein de la police municipale (cat C et B)
- Finalisation de la reconfiguration de l'organisation de la police municipale pour améliorer la présence sur le terrain et la proximité police municipale/habitants
- Moyens spécifiques donnés à l'investigation pour la répression des incivilités de propreté

## Poursuite du déploiement de la vidéoprotection

- Déploiement de 25 caméras supplémentaires portant le total de le dispositif à 208 caméras
- Dotation de de 5 caméras nomades
- Vidéoverbalisation accrue des infractions d'incivilités

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



# Garantir l'accès aux pratiques sportives

## Poursuite de la Déclinaison du plan piscine municipale (42 M€) axe 3 de la feuille de route Sport :

- Réouverture de la piscine du grand parc après travaux (5 M€)
- Réhabilitation de la piscine Judaïque (12 M€) janvier 2024 /été 2025 en site occupé
- Fin des études opérationnelles pour le bassin nordique Stéhelin (travaux 2025)

## Programme de réhabilitation du patrimoine sportif terrestre dans le cadre de l'axe 3 de la feuille de route Sport :

### Fin des études opérationnelles pour :

- Préau couvert - espace sportif av. Lucien Faure aux Bassins à flot (3,5M€),
- Gymnase Charles-Martin (5M€),
- Vestiaires stade Galin (3 M€)
- Réhabilitation de parc Lescure (4 M€)

### Travaux de réalisation pour

- Fin travaux réhabilitation gymnase Grand Parc 2 jusqu'à l'été 2024
- Début des travaux de réhabilitation du gymnase Grand parc 1
- Nouveau bowl skate parc et pumptrack (1,3 M€)
- City stade Port de la Lune (0,4 M€)



## Garantir l'accès aux pratiques sportives

### Programmes 2023 des nouveaux équipements terrestres de proximité dans le cadre de l'axe 3 de la feuille de route Sport :

- Livraison du Gymnase Bassins à flot (Haku Michigami) : 8,6 M€ mars 2024
- Lancement des travaux du Gymnase Brazza, composé d'une grande salle 44x24 et d'une salle d'escrime 11,6 M€ euros : livraison 2025

### Accompagner la dynamique olympique dans le cadre de l'axe 5 de la feuille de route Sport :

- Accueil du relais de la flamme le 23 mai 2024 et organisation du site de célébration sur la place des Quinconces
- Semaine olympique à l'école 02-06/04, olympiades inter quartiers 26 juin
- Team Bordeaux / année 2 - Accompagnement des athlètes haut niveau dans leur préparation olympique: 22 athlètes, 12 femmes, 9 para sportifs (200k€ dont 140k€ de mécénat)
- Mise à disposition de 3 sites d'entraînements liés à la compétition de football (Chaban Delmas, Stéhelin, Sainte-Germaine)



Laurent Chardard  
1<sup>er</sup> sportif bordelais  
qualifié  
JOP Paris 2024



## Garantir l'accès aux pratiques sportives

### Finaliser la déclinaison de la feuille route avec le mouvement sportif dans le cadre de l'axe 1 de la feuille de route Sport :

- Après les nouveaux critères de subvention en 2023, mise en place des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens
- formation des clubs sportifs sur la lutte contre les violences sexuelles, physiques et psychologiques dans le sport
- Expérimentation nouvelle convention d'utilisation des équipements
- Mise en œuvre des nouvelles conventions équipements pour le sport professionnel: UBB (stade Chaban Delmas), FCGB (site du Haillan)
- Finalisation du bilan carbone du Sport Bordelais

### Programme d'animations événementielles Haut Niveau

- |   |                        |
|---|------------------------|
| • Star Perche (H/F) et Jumping de Bordeaux (H/F)          | <b>janvier/février</b> |
| • 100 ans du Parc Lescure                                 | <b>30 mars</b>         |
| • Rugby: Tournoi féminin des 6 nations: France/Angleterre | <b>27 avril</b>        |
| • Tournoi tennis Challenger Primrose                      | <b>16-20 mai</b>       |
| • Grand Prix National de Triathlon pré olympique (H/F)    | <b>29/30 juin</b>      |
| • Tournoi basket FIBA 3*3 (H/F)                           | <b>juillet</b>         |

Ville de **BORDEAUX** bordeaux.fr

2023/24  
**TANT DE SPORT À PARTAGER**

**3 DÉCEMBRE**  
**SEMI-MARATHON**

Tous les événements sur [bordeaux.fr](https://bordeaux.fr)

61

## La culture partout, pour toutes et tous

**Objectif : Mise en œuvre du plan d'action pour une politique culturelle partagée**

**Un soutien renforcé aux acteurs culturels pour soutenir la création et la diffusion**

- **Soutien aux associations culturelles en hausse : + 114 k€**
- Après une augmentation des subventions aux compagnies conventionnées en 2022 et des scènes labellisées en 2023, **soutien renforcé aux autres associations**
- Intégration dès le BP de 140 k€ pour des **subventions EAC (éducation artistique et culturelle) : marrainages/parrainages et résidences**

**Des équipements culturels aux moyens confortés**

- **CAPC**, deux expositions seront présentées dans la nef du **CAPC** en 2024 dont une consacrée à l'artiste bordelais Benoît Maire
- Exposition monographique d'une artiste contemporaine, Valérie Belin, au **MusBA**
- Expo *Vivre et mourir en Égypte* au **Musée d'Aquitaine**
- Poursuite de la coopération entre le **Muséum** et le **Jardin Botanique** avec, notamment, une exposition déclinée dans les deux établissements autour des Migrations
- Pendant la fermeture pour travaux du **MADD**, exposition *Détenues* par Bettina Rheims hors-les murs (cour Mably)



Valérie Belin, *Super Models*, 2015,  
© Valérie Belin.<sup>62</sup>

## La culture partout, pour toutes et tous

### Promouvoir l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie

- Poursuite de la mise en œuvre du **label 100% EAC** : **50% des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Bordeaux déjà concernés** (soit plus de 8 000 élèves). 15 résidences EAC prévues en 2024 (5 k€ par résidence). Avec 33 écoles déjà concernée, 2024 vise ainsi 52 marrainages ou parrainages à la rentrée 2024
- **S'ajoutent** aux subventions EAC (marrainages/parrainages ou résidence) **près de 200 k€ consacrés aux diverses actions EAC en 2024**

### Faire du secteur culturel un acteur de la transition écologique

- Démarrage de l'activité de **la Ressourcerie culturelle à la Base sous-marine, démonstrateur de l'économie circulaire**, avec un budget de fonctionnement de 60 k€ pour cette première année
- Deux chantiers particulièrement ambitieux dans le domaine de la performance énergétique :
  - **Manufacture Atlantique** : poursuite des études pour la réhabilitation du théâtre (10,5 M€ inscrits au PPI dont 1,6 M€ en 2024)
  - **Bibliothèque de Bacalan** : début des travaux à l'automne 2024 (9 M€ inscrits au PPI dont 1,9 M€ en 2024)



Parcours EAC à l'école Thiers / Guillaumit  
©Lysiane Gauthier / ©Mairie de Bordeaux

## La culture partout, pour toutes et tous

### **Mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine** : investissements portés à 130 M€ sur le mandat pour des équipements dans chaque quartier de Bordeaux

- Poursuite des travaux du **musée des Arts décoratifs et du design** (livraison prévue en 2026) dont **restauration de l'Hôtel de Lalande en tant que monument historique** (achevés en 2024) - Budget inscrit au PPI : 11,25 M€ pour la rénovation du musée, dont 3,225 M€ en 2024, et 2,6 M€ pour la partie MH dont 1,45 M€ en 2024
- Restauration de la **flèche Saint-Michel** (11,6 M€ inscrits au PPI dont 2,6 M€ en 2024)
- Restauration de l'**église Saint-Nicolas** (1 M€ inscrits au PPI dont 0,5 M€ en 2024)
- Restauration de l'**église Sainte-Marie** (1,5 M€ inscrits au PPI dont 0,85 M€ en 2024)
- Restauration façade principale de l'**église Notre-Dame** (1,25 M€ inscrits au PPI dont 0,45 M€ en 2024)

### **Encourager la culture partout, dans l'espace public et hors les murs**

- Ouverture en 2024 des premiers **LACs, Lieux d'art et de culture** : Base sous-marine et Halle des Douves (70 k€ en fonctionnement)
- Intégration au BP d'un budget de 125 k€ destiné au dispositif **Ma rue respire** permettant de proposer une programmation culturelle dans l'espace public lors des premiers dimanches du mois
- Finalisation de la mise en place de deux **Points lecture** (20 k€ inscrits en 2024) : la Manuco et centre d'animation de Bacalan
- Septembre 2024 : ouverture d'un équipement culturel de proximité dans le quartier Nansouty, la **Maison Marandon** (0,65 M€ inscrits au PPI dont 0,25 M€ en 2024)



# Répondre aux aspirations démocratiques



# Répondre aux aspirations démocratiques

Faire vivre une démocratie permanente, c'est-à-dire travailler avec les acteurs du territoire, les citoyens, les habitants est une préoccupation qui irrigue l'ensemble des politiques publiques.

Elle s'incarne toutefois particulièrement dans quelques grandes initiatives telles que la tournée de la démocratie permanente en 2022, 2023, puis le grand dialogue citoyen autour de l'urgence climatique qui après une phase d'effervescence s'acheminera tout au long de l'année 2024 vers des propositions d'actions concrètes et coconstruites.

Elle passe également par un soutien réaffirmé au tissu associatif de la ville. Après avoir mis en place un mécanisme de soutien exceptionnel face au COVID lors des années 2020 et 2021, puis des aides en 2023 pour faire face à l'inflation du coût des matières premières, de l'énergie et des salaires dans un grand nombre de branches professionnelles, le budget 2024 porte plusieurs mesures fortes en direction des acteurs associatifs de proximité, notamment des aides en investissement pour pérenniser et développer leurs actions.

Ces actions incluent également les efforts en constante augmentation dans le domaine de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre toutes et tous.

Les convictions d'action publique que porte la Ville de Bordeaux se retrouvent également dans les axes de sa coopération internationale.

# Faire vivre la démocratie permanente, encourager les initiatives associatives

## Démarrage des travaux d'un nouvel équipement rue Bourbon aux Bassins à Flot

Coût total 2,7 M€ pour une livraison fin 2024 début 2025

**Équipement public polyvalent** à vocation associative, enfance et intergénérationnelle comprenant 5 salles de 25 à 250 places et associé à une crèche de 60 places

## Projets

Organiser les conditions de création d'un observatoire de la vie associative

Poursuivre la stratégie numérique (portail associations, open data)

## Actions évènementielles (73 k€) iso BP 2023

- Conforter des journées dédiées à la **rencontre des associations avec les habitants** dans les quartiers (forums)
- **Poursuivre** les journées thématiques dédiées aux associations (journées inter associations). 3 en prévision pour 2024
- **Mettre en œuvre le projet d'accompagnement des associations à l'éga-responsabilité** après l'éco-responsabilité
- **Revoir** les modalités de mise en œuvre du Carnaval des 2 Rives en intégrant l'enjeu éco-responsable en favorisant l'implication des acteurs culturels et associatifs de la ville. (AAP 2024 lancé)
- **Consolider la semaine de l'engagement en 2024** pour favoriser le bénévolat et le volontariat (rendez-vous annuel incontournable)

## Subventions favorisant les initiatives associatives confortées (238 k€) + 4,4% par rapport au BP 2023

### Amélioration de la relation aux associations :

- Co construction et pilotage des événements
- Facilitation du parcours et des outils de demandes
- Formations et ateliers gratuits adaptés
- Relier la participation citoyenne aux événements associatifs (votation pour le Carnaval)

# Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations

## Lutte contre toutes les discriminations (241,5 k€)

### Augmentation de 2% du budget de lutte contre toutes les discriminations (241,5 K€)

+9% pour les associations (182k€)

- Renouvellement de la convention avec le Girofard, centre LGBTI+ (40k€)
- Revalorisation des appels à projets des Journées de la mémoire et du Mois des fiertés : +20%

Plan de lutte contre les discriminations : événementiels (32k€), commissions et projets partenariaux, dont actions mémorielles en lien avec l'esclavage  
Campagne de communication contre le racisme

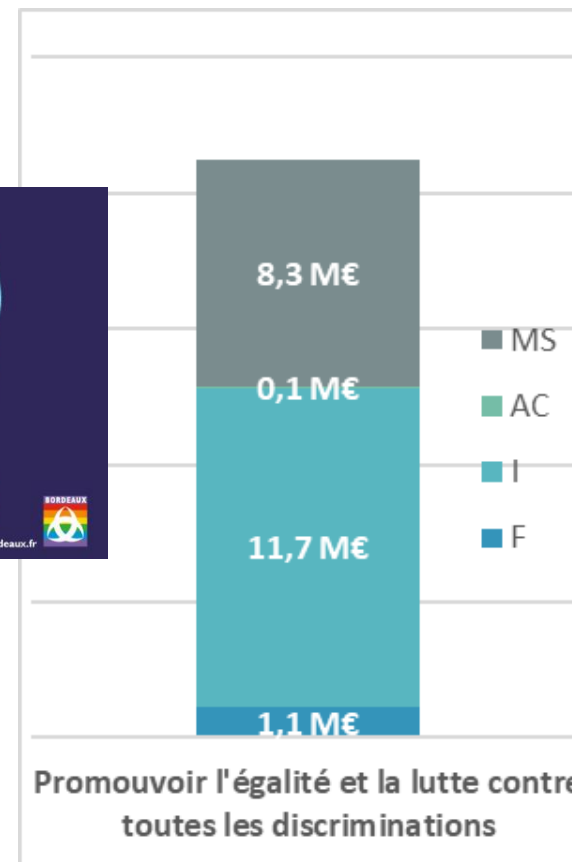


## Egalité entre les femmes et les hommes (258 k€)

### Revalorisation +6% de l'égalité entre les femmes et les hommes (258 k€)

- +4 % de Subventions aux associations
- Crédit pour le déploiement de la budgétisation sensible au genre (30 k€) et le déploiement de projets et campagnes de communication contre les violences sexistes et sexuelles

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



# Faire vivre la démocratie permanente

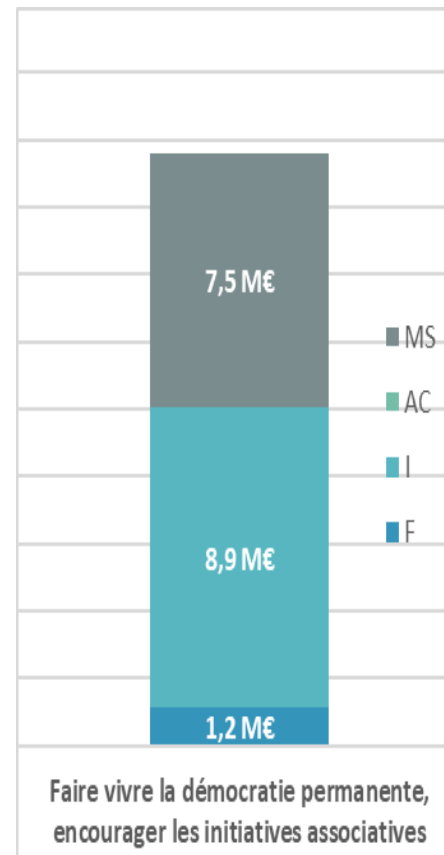
**Mettre en œuvre le nouveau contrat démocratique en favorisant les initiatives citoyennes 1,44 M€** (1 M€ en investissement et 0,44 M€ en fonctionnement)

- Finaliser et prendre en compte en compte des propositions du **grand dialogue citoyen** et de sa **convention citoyenne: urgence climatique, tous acteurs**
- Installer l'**observatoire de la démocratie permanente**
- Délibérer et faire vivre la dynamique **Bordeaux facilite les initiatives citoyennes** par l'accompagnement et la création d'un fonds dédié
- Mettre en œuvre le **dispositif d'interpellation citoyenne**
- Réaliser les projets du 2<sup>ème</sup> **Budget participatif** et lancer la 3<sup>ème</sup> édition
- Accompagner les **structuration et l'animation des espaces de dialogue citoyen**
- **Diffuser la culture de la démocratie permanente** dans l'administration

**La démocratie permanente** dans ses 2 dimensions **dialogue citoyen** et **initiatives citoyennes** s'inscrit comme une démarche **intégrée à tous les projets ou politiques publiques**

## Travaux à la Maison de Quartier Union Saint-Bruno

Soutien de la Ville à hauteur de 3,36 M€ pour rénovation, mise aux normes, agrandissement pour les activités petite enfance, enfance, jeunesse, artistiques et culturelles. Livraison prévue en 2025.



Faire vivre la démocratie permanente,  
encourager les initiatives associatives

MS : Masse salariale (012)

AC : Attributions de compensation

I : Investissement

F : Fonctionnement



BORDEAUX FACILITE LES  
INITIATIVES CITOYENNES



# Une administration transparente, efficace et responsable

## Développer la qualité de relation aux usagers pour une ville plus accueillante

Notre ambition repose sur 4 dimensions : simplification, accessibilité, dématérialisation, qualité de service.

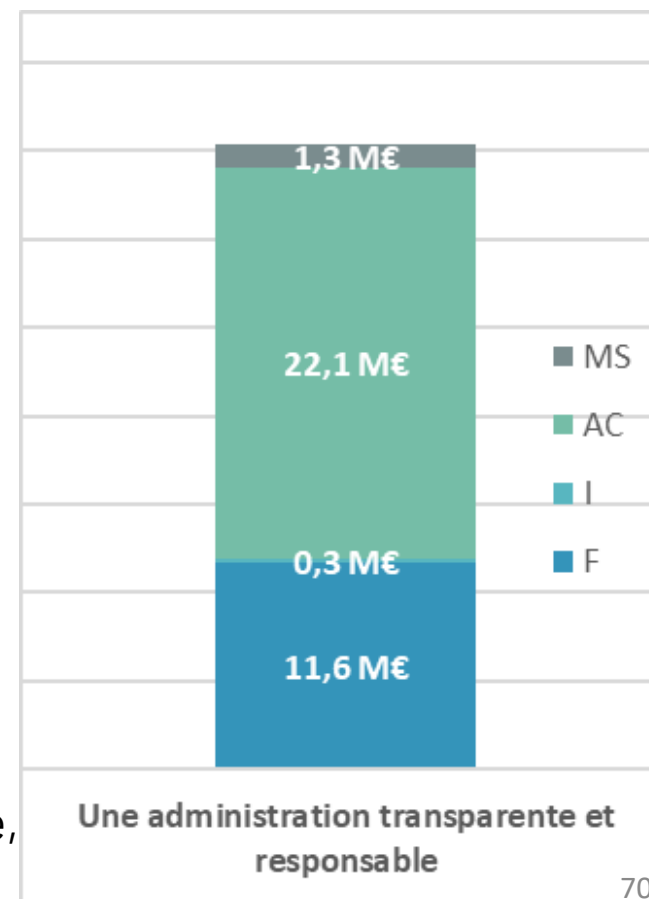
Les actions phares pour 2024 :

- La simplification des principales démarches
- La réalisation d'un portail d'information et de services numérique
- La mise en place d'un outil de suivi des demandes des usagers
- L'évolution de la plateforme de prise de rendez-vous
- La mise en place d'un observatoire de la satisfaction usagers
- Le développement de la médiation administrative

## Une démarche open data qui s'accélère

- Plus de 400 jeux de données
- 80% concernent la Ville de Bordeaux
- Près de 90 jeux de données produits par la Ville de Bordeaux
- Poursuite des réalisations de datavisualisation en 2024 pour faciliter la compréhension des données produites (données budgétaires, observatoire, ...)

MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement



# Relations internationales et vie municipale, une exigence d'exemplarité

## Relations internationales

- **Positionner Bordeaux à l'international** dans une vision renouvelée axée sur les enjeux de transitions écologique, sociale, économique et démocratique,
- **Valoriser le caractère international de notre territoire**, en encourageant les échanges, en valorisant la diversité culturelle et en favorisant le dialogue entre les cultures

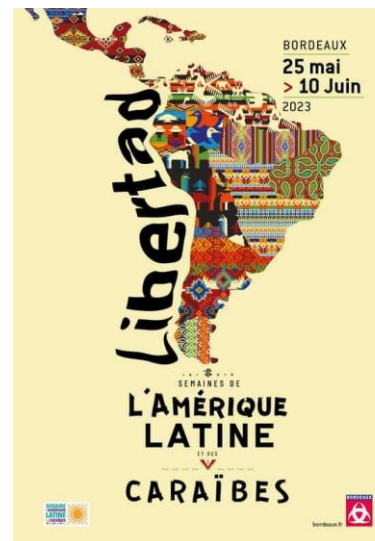
Le renouvellement des partenariats se poursuit, après Lima, Québec et Fukuoka, Bristol, Douala et Bilbao ont été formellement relancés en 2023, alors que 2024 sera marqué notamment par la redynamisation des liens avec Munich et Los Angeles.

Le budget 2024 des RI est stable par rapport à 2023 et s'élève à 388k€. Parmi les 9 objectifs spécifiques de cette politique se trouvent la sobriété dans les modes d'action et la mobilisation de cofinancements.

## Vie municipale

dont principales actions portées par l'inspection générale des services :

- Contrôles approfondis sur des organismes associés, zoom sur le Crédit municipal, les Capucins, le TNBA, l'Union St Jean, le Stade bordelais
- Plan d'action suite à cartographie des risques d'atteinte à la probité
- Déploiement systématique de formations en ligne qualifiantes relatives à la déontologie



MS : Masse salariale (012)  
AC : Attributions de compensation  
I : Investissement  
F : Fonctionnement

